



**RECONDUCTION n° 18/1
DU PROCES-VERBAL n° 13 - A - 178**

Selon l'arrêté du 14 mars 2011 modifiant l'arrêté du 22 mars 2004

Concernant

Un bloc-porte vitré à ossature métallique

Ossature : Tubes acier série Presto 50
(FORSTER ROHR & PROFILTECHNIK AG)

Vitrage : PYROGUARD T EW60/13-1, EW60/13-1 VF ou EW60/13-1 VI
(CGI France)

Demandeurs

PYROGUARD UK LTD
(ex. C.G.I. International LTD. –
International House)
Millfield Lane
Haydock, Merseyside
GB - WA11 9GA

FORSTER PROFILSYSTEME AG
Amriswilerstrasse 50
Postfach
CH - 9320 ARBON

**Extensions de classement
reconduites**

Des extensions de classement peuvent se rapporter au procès-verbal de référence. Elles sont cumulables entre-elles après avis d'Efectis France. Les extensions de classement délivrées sur le procès-verbal de référence, et portant les numéros suivants, sont reconduites :
14/1, 14/2, EFR-14-002238, EFR-14-002239, EFR-14-002247 et 18/6

Durée de validité

Le procès-verbal de référence (ainsi que toutes ses éventuelles révisions) et les extensions de classement (ainsi que toutes leurs éventuelles révisions) mentionnées ci-dessus, ainsi que celles qui seraient délivrées après la date d'édition de ce document, sont valables jusqu'au :

05 novembre 2023.

Passé cette date, le procès-verbal de référence n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une nouvelle reconduction délivrée par Efectis France.

Cette reconduction n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence.

Ces conclusions ne portent que sur les performances de résistance au feu de l'élément objet du présent document. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage.

Maizières-lès-Metz, le 07 novembre 2018



Olivia LUCIFORA
Chef de Service Qualification



Renaud SCHILLINGER
Directeur Technique
Façades / Compartimentage

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT n° 13 - A - 178 Révision 1

Résistance au feu des éléments de construction selon l'Arrêté modifié du 22 mars 2004 du Ministère de l'Intérieur

Durée de validité	Ce procès-verbal de classement et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au : 5 novembre 2018
Appréciations de laboratoire n°	13 - A - 178 A 13 - A - 178 B
Concernant	Un bloc-porte vitré à ossature métallique Ossature : Tubes acier série Presto 50 (FORSTER ROHR & PROFILTECHNIK AG) Vitrage : PYROGUARD T EW60/13-1, EW60/13-1 VF ou EW60/13-1 VI (CGI France)
Demandeurs conjoints	C.G.I. International LTD. - International House Millfield Lane Haydock, Merseyside WA11 9GA (GB) FORSTER ROHR PROFILTECHNIK AG FORSTER SYSTEMES DE PROFILES Amriswilerstrasse 50 Postfach 400 CH - 9320 ARBON

1. DESCRIPTION SOMMAIRE ET MISE EN ŒUVRE DE L'ELEMENT

Voir Annexe 1, planches 1 à 43.

Le bloc-porte à un ou deux vantaux se compose d'une ossature métallique réalisée en tubes acier de la série Presto 50 (FORSTER) dont les baies sont obturées par des vitrages PYROGUARD T EW60/13-1, EW60/13-1 VF ou EW60/13-1 VI.

2. REFERENCE ET PROVENANCE DE L'ELEMENT ETUDIE

Ossature:	Référence	: PRESTO 50
	Provenance	: FORSTER ROHR & PROFILTECHNIK AG CH - 9320 ARBON
Vitrages :	Référence	: PYROGUARD T EW60/13-1, EW60/13-1 VF ou EW60/13-1 VI
	Provenance	: CGI France Mégazone de Moselle-Est Parc d'activités de Farébersviller 57455 Seingbouse.

3. DESCRIPTION DETAILLEE DE L'ELEMENT

3.1. Ossature

L'ossature du dormant et des vantaux se compose de montants et de traverses réalisés par des tubes acier de la série Presto 50 (FORSTER). Les profils sont coupés d'onglet et assemblés entre eux par cordons de soudure.

Le bloc-porte peut être à un ou deux vantaux égaux ou inégaux.

Chaque vantail peut être muni au maximum de 3 traverses horizontales.

En fonction des dimensions de passage libre, des plats acier de section 30 x 5 mm ou 40 x 5 mm doivent être soudés à l'intérieur des traverses de chaque ouvrant conformément à l'Annexe, planche 27.

Les profils de références 01.535 et 02.535 sont uniquement à utiliser pour la réalisation de traverses intermédiaires. Les profils de références 32.807, 32.808 et 32.818 sont uniquement à utiliser pour la réalisation de fenêtres à la française (voir paragraphe 3.2.8.).

Voir Annexe, planches 8 à 10 pour les profils et accessoires à utiliser.

Voir Annexe, planches 17 et 18 pour les configurations de seuils autorisées.

3.2. Eléments de remplissage

Les baies sont obturées par des vitrages de type PYROGUARD T EW60/13-1, EW60/13-1 VF ou EW60/13-1 VI dont la composition est donnée en Annexe, planches 21 et 22.

Les baies peuvent également être obturées par un panneau d'épaisseur 28 mm. Le panneau est constitué de deux plaques de BA13 et deux parements aciers d'épaisseur 10/10^{ème} mm.

3.3. Maintien des éléments de remplissage

Chaque élément de remplissage repose sur deux cales de Promatect H (PROMAT) de dimensions 10 x 80 x ép. Elément de remplissage mm.

Le maintien des éléments de remplissage est réalisé par simple ou double parclosage comme listé en Annexe, voir planche 23.

Les parcloses sont clipsées sur des vis bouton acier n° 906577 (FORSTER) vissées dans les profils de l'ossature au pas maximum de 300 mm.

Les bandes de fibres minérales sont de type Interseal (CGI) en largeur de 15 mm et d'épaisseur définie en Annexe, planche 23.

Les dimensions de vitrages sont données en Annexe, planche 21.

Jeu en fond de feuillure : 10 mm

Prise en feuillure des verres : 10 mm

3.4. Equipement et accessoires

3.4.1. Articulation

Quelle que soit la configuration du bloc-porte, chaque vantail est articulé par deux paumelles acier référence 907.662, 907.663, 907.600, 907.617, 907.618 ou 907.642

Chaque vantail est muni d'un pion anti-dégondage 917.013 hormis lors de l'utilisation de paumelles encastrables 907.642 auxquelles est associé un pion médian de sécurité 917.025.

3.4.2. Verrouillage

- bloc-porte à un vantail

Le vantail principal doit être verrouillé par une serrure assurant un point ou deux points de fermeture médian et haut avec ou sans anti-panique.

Suivant le type de serrure utilisé, les dimensions de passage libre du bloc-porte doivent être adaptées et conformes aux dimensions données en Annexe, planche 3.

- bloc-porte à deux vantaux

Le vantail principal doit être verrouillé par une serrure assurant un point ou deux points de fermeture médian et haut avec ou sans anti-panique.

Le vantail semi-fixe peut-être verrouillé par une serrure deux points haut et bas ou rester libre.

Lorsque le vantail semi-fixe est libre et muni ou non d'une crémone en applique, le vantail principal doit être verrouillé par une serrure deux points médian et haut.

Ces serrures sont associées à des béquilles, des boutons de porte, des push-bar, des poignées de tirages ou des bâtons de maréchal bois, aluminium, acier ou inox.

Les serrures à un ou deux points de fermeture peuvent-être associées à des ouvertures électriques médianes et hautes maintenues par une gâche

Suivant le type de serrure utilisé, les dimensions de passage libre du bloc-porte doivent être adaptées et conformes aux dimensions données en Annexe, planches 4 et 5.

La liste des serrures est donnée en Annexe, planches 26 et 27.

3.4.3. Fermeture du vantail

Chaque vantail peut être équipé d'un ferme-porte listé en Annexe, planche 34.

Suivant la configuration du bloc-porte et le sens de feu utilisé pour le ferme-porte, le montage de celui-ci devra être conforme à l'Annexe, planches 35 à 37.

3.5. Dimensions et jeux

Le jeu vu entre les profils est de 4 mm +/- 1 mm.

Le jeu au seuil est de 10 mm + 3/-5 mm.

3.6. Constructions Supports

3.6.1. Constructions supports rigides

Le bloc-porte vitré peut être fixé sur :

- du béton armé d'une densité supérieure à 2200 kg/m³ et d'épaisseur supérieure à 150 mm,
- des parois en béton plein ou parpaings ayant une masse volumique d'au moins 1600 kg/m³ et d'épaisseur supérieure à 150 mm,
- du béton cellulaire d'une densité supérieure à 500 kg/m³ et d'épaisseur supérieure à 150 mm.

La fixation est réalisée par l'intermédiaire de vis HUS Ø 8 x 135 mm, et chevilles nylon ou fixations adaptées aux constructions supports, au pas maximal de 650 mm.

3.6.2. Constructions normalisées flexibles

Le bloc-porte vitré peut être associée à une cloison réalisée en plaques de plâtre de type 120/70, à ossature acier et doubles parements en plaques de plâtres spécial feu. Dans ce cas, le bloc-porte peut être :

- prolongé latéralement par une cloison en plaques de plâtre,
- surmonté d'une imposte en plaques de plâtre,
- **Le montage du bloc-porte vitré sur allège n'est pas autorisé.**

3.6.2.1. Ossature

L'ossature périphérique est réalisée par des rails U70 fixés au béton par vis 3,5 x 45 mm et chevilles plastique.

La traverse basse de l'ossature de la construction support normalisée flexible est réalisée avec un rail UA 48 d'épaisseur 20/10^{ème} mm et deux rails U70 d'épaisseur 6/10^{ème} mm dos à dos.

Les montants de l'ossature sont réalisés avec un rail UA 48 d'épaisseur 20/10^{ème} mm et un rail U70 d'épaisseur 6/10^{ème} mm.

Des montants intermédiaires réalisés par des rails U70 sont emboîtés dans les traverses et fixés par vis auto-foreuses.

3.6.2.2. Parements

Des plaques de plâtre d'épaisseur 12,5 mm sont vissées en deux épaisseurs sur l'ossature par vis auto-taraudeuses type TF 3,5 x 25 mm (Ø x L) pour la première peau et par vis TF 3,5 x 35 mm (Ø x L) pour la seconde peau.

La fixation de la cloison vitrée à la construction support normalisée flexible se fait par l'intermédiaire de vis HUS Ø 7,5 x 120 mm au pas maximal de 650 mm.

Les cloisons légères prolongeant les blocs-portes vitrés présenteront une hauteur maximale de 3400 mm.

Les impostes légères surmontant les blocs-portes vitrés présenteront une hauteur maximale de 700 mm.

Tous ces éléments de cloison légère devront faire l'objet d'un procès-verbal de classement en cours de validité prononçant au moins un classement EI 60.

3.6.2.3. Construction support associée

Le bloc-porte peut être monté dans une construction support associée de type cloison vitrée. La cloison vitrée devra être conforme au procès-verbal n° 13-A-177.

3.7. Montage particulier

Jonction entre deux blocs-portes en ligne sur un poteau (voir Annexe, planche 19)

Sur trois côtés, l'ossature du bloc-porte est fixée à la maçonnerie béton support. Le quatrième côté peut être fixé à un poteau par vis acier Ø 7,5 x 120 mm au pas de 500 mm.

Ce poteau est constitué d'un tube acier 45 x 45 x 3 mm protégé sur ses quatre faces par deux épaisseurs de plaques de plâtre Standard BA 13 fixées par colle silicate et recouvertes d'un capotage en tôle d'acier d'épaisseur 15/10 mm fixé par vis acier Ø 3,5 x 45 mm.

En partie basse, le poteau est soudé à une platine acier d'épaisseur 10 mm. En partie haute, le tube est manchonné et fixé par un boulon Ø 6 mm dans un trou oblong de Ø 7 x 20 mm sur une platine constituée d'un tube 35 x 35 x 3 mm et d'un plat acier d'épaisseur 10 mm. Ces platines sont fixées aux dalles béton haute et basse par trois vis acier Ø 8 x 80 mm et chevilles plastique.

Jonction entre deux blocs-portes à 90° sur un poteau (voir Annexe, planche 20)

Sur trois côtés, l'ossature du bloc-porte est fixée à la maçonnerie béton support conformément au procès-verbal de référence. Le quatrième côté peut être fixé à un poteau par vis acier Ø 7,5 x 120 mm au pas de 500 mm.

Ce poteau est constitué d'un tube acier 100 x 100 x 3 mm protégé sur ses quatre faces par deux épaisseurs de plaques de plâtre Standard BA 13 fixées par colle silicate et recouvertes d'un capotage en tôle d'acier d'épaisseur 15/10 mm fixé par vis acier Ø 3,5 x 45 mm.

En partie basse, le poteau est soudé à une platine acier d'épaisseur 10 mm. En partie haute, le tube est manchonné et fixé par un boulon Ø 8 mm dans un trou oblong de Ø 9 x 20 mm sur une platine constituée d'un tube de 90 x 90 x 3 mm et d'un plat acier d'épaisseur 10 mm. Ces platines sont fixées aux dalles béton haute et basse par trois vis acier Ø 8 x 80 mm et chevilles plastique.

Les blocs-portes peuvent également être montés comme indiqué en Annexe, planches 14 et 15.

3.8. Fenêtre à la française

Le bloc-porte peut également être adapté pour réaliser une fenêtre à la française. Sa réalisation est strictement identique à celle du bloc-porte hormis l'incorporation d'une traverse basse pour le cadre dormant.

Les éléments de quincaillerie et les diverses configurations autorisées sont listées en Annexe, planches 39 à 43.

4. REPRESENTATIVITE DE L'ELEMENT

L'élément mis en œuvre dans les conditions décrites par le Laboratoire peut être considéré comme représentatif de la réalisation courante actuelle.

5. CLASSEMENT DE RESISTANCE AU FEU

5.1. Référence du classement

Le présent classement a été réalisé conformément au paragraphe 7.5.2. de la norme EN 13501-2.

5.2. Classement

L'élément est classé selon les combinaisons suivantes de paramètres de performances et de classes.

Aucun autre classement n'est autorisé.

R	E	I	W		t	-	M	C	S	G	K
	E		W		60*						
	E				60						

Le classement EW60 n'est valable que pour les blocs-portes respectant le domaine de validité donné au paragraphe 6.3.2.

6. CONDITIONS DE VALIDITE DES CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

6.1. A la fabrication et la mise en œuvre

L'élément et son montage doivent être conformes à la description détaillée figurant dans le rapport de référence.

En cas de contestation sur l'élément faisant l'objet du présent procès-verbal, le rapport de référence pourra être demandé à son propriétaire, sans obligation de cession du document.

6.2. Sens du feu

- Feu côté contreface feuilleté pour le vitrage de référence Pyroguard T/EW 13-1 VF
- Indifférent pour les autres vitrages

6.3. Domaine de validité

6.3.1. Bloc-porte

Hauteur maximale de l'imposte en plaques de plâtre : 700 mm

Hauteur maximale de l'ensemble (bloc-porte + imposte en plaques de plâtre) : 3400 mm

Hauteur maximale de l'ensemble (bloc-porte + cloison vitrée objet du procès-verbal n° 13-A-177) : 3740 mm

6.3.2. Passage libre

Les dimensions maximales dépendent du type de vitrage et du type de serrure utilisés. Les différentes configurations sont données en Annexe, planches 3, 4 et 5.

Le rapport l/L de largeur entre les vantaux est compris entre 0,39 et 1 et dépend également de la configuration mise en œuvre.

L : largeur du vantail principal.

l : largeur du vantail secondaire.

6.3.3. Vitrages rectangulaires

Les dimensions hors-tout maximales autorisées pour les vitrages PYROGUARD T EW60/13-1, EW60/13-1 VF ou EW60/13-1 VI obturant les vantaux sont déduites du passage libre.

Pour les parties fixes et impostes, se référer au procès-verbal n° 07-A-214.

6.3.4. Vitrages en forme

Les vitrages en forme montés dans les blocs-portes ne sont pas autorisés.

6.3.5. Traverses intermédiaires

Chaque vantail peut être muni au maximum de trois traverses intermédiaires horizontales.

6.3.6. Panneau

La surface maximale du panneau est de 2 m².

Il n'est pas permis d'obturer la totalité du vantail avec un panneau.

Chaque vantail doit être obturé par au moins un vitrage de surface supérieure ou égale à la moitié de la surface du vantail.

6.3.7. Ferme-portes

Chaque vantail peut être équipé d'un ferme-porte listé en Annexe, planches 34 à 37.

6.3.8. Serrures

Chaque vantail doit être équipé d'une serrure listée en Annexe.

6.3.9. Constructions supports

Les performances indiquées au paragraphe 5 du présent procès-verbal de classement sont également valables pour un bloc-porte installé dans des constructions supports telles que décrites au paragraphe 3.6.

Aucune modification dimensionnelle ne pourra être appliquée sur les cotes exprimées ci-dessus et aucune modification de constitution de l'élément ne pourra être faite sans la délivrance préalable d'une extension de classement par le Laboratoire.

7. DUREE DE VALIDITE DES CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

Ce procès-verbal de classement est valable **CINQ ANS** à dater de la délivrance du document initial, soit jusqu'au :

CINQ NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT
--



Jacinthe BEC
Ingénieur Chargée d'affaires

Fait à Maizières-lès-Metz, le 5 novembre 2013
Modifié et réédité le 18 juillet 2014



Hervé RYCKEWAERT
Chef du Service Essais

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Ce procès-verbal de classement ne représente pas l'approbation de type ou la certification de l'élément.

Planche	Désignation	Numéro de dessin	Date
	Sommaire		
1a	Sommaire 1	E01-027-003-00-01	27.08.2013
1b	Sommaire 2	E01-027-003-00-02	27.08.2013
	Dimensions		
2	Elévation	E01-027-003-01-02	27.08.2013
3	Dimensions porte 1 vantail	E01-027-003-01-03	27.08.2013
4	Dimensions porte 2 vantaux égaux	E01-027-003-01-04	27.08.2013
5	Dimensions porte 2 vantaux inégaux	E01-027-003-01-05	27.08.2013
6	Coupe horizontale	E01-027-003-01-06	27.08.2013
7	Coupe verticale	E01-027-003-01-07	27.08.2013
	Profilés		
8	Profilés	E01-027-003-02-08	27.08.2013
9	Profilés	E01-027-003-02-09	27.08.2013
10	Profilés	E01-027-003-02-10	27.08.2013
11	Profilés et accessoires	E01-027-003-02-11	27.08.2013
	Traverse dormante, cadre battant, raccords		
12	Fixation	E01-027-003-03-12	27.08.2013
13	Disposition des boutons de parclosure et ressorts	E01-027-003-03-13	27.08.2013
14	Raccord mural	E01-027-003-03-14	27.08.2013
15	Raccord mural	E01-027-003-03-15	27.08.2013
16	Raccord sur cloison légère	E01-027-003-03-16	27.08.2013
17	Seuil	E01-027-003-03-17	27.08.2013
18	Seuil	E01-027-003-03-18	27.08.2013
19	Raccord sur poteau acier protégé	E01-027-003-03-19	27.08.2013
20	Raccord sur poteau acier protégé	E01-027-003-03-20	27.08.2013

PORTE
 E60 / EW60
 Sommaire 1

Planche 1a
 Nr. 13-A-178
 de 27.08.2013

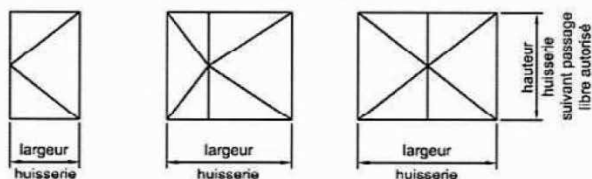
Planche	Désignation	Numéro de dessin	Date
	Vitrages et panneaux		
21	Vitrages / panneaux pleins	E01-027-003-04-21	27.08.2013
22	Liste des vitrages feuilletés et isolants	E01-027-003-04-22	27.08.2013
23	Variantes de vitrages	E01-027-003-04-23	27.08.2013
24	Calage des vitrages	E01-027-003-04-24	27.08.2013
25	Plats de renfort	E01-027-003-04-25	27.08.2013
	Sommaire de ferrements		
26	Version serrure classique	E01-027-003-05-26	27.08.2013
27	Version serrure Push-bar	E01-027-003-05-27	27.08.2013
28	Goujon de sécurité	E01-027-003-05-28	27.08.2013
29	Paumelle à visser en acier	E01-027-003-05-29	27.08.2013
30	Paumelle invisible acier	E01-027-003-05-30	27.08.2013
31	Paumelle à visser en acier	E01-027-003-05-31	27.08.2013
32	Paumelle à souder	E01-027-003-05-32	27.08.2013
33	Ferme-porte encastré	E01-027-003-05-33	27.08.2013
34	Ferme-porte monté côté opposé aux paumelles	E01-027-003-05-34	27.08.2013
35	Ferme-porte monté côté paumelles	E01-027-003-05-35	27.08.2013
36	Ferme-porte protection invisible	E01-027-003-05-36	27.08.2013
37	Ferme-porte	E01-027-003-05-37	27.08.2013
38	Contrôle d'accès TV 100 ou TV 200	E01-027-003-05-38	27.08.2013
	Fenêtre à la française		
39	Configurations admises	E01-027-003-06-39	27.08.2013
40	Coupes horizontales	E01-027-003-06-40	27.08.2013
41	Coupes verticales	E01-027-003-06-41	27.08.2013
42	Variante avec meneau	E01-027-003-06-42	27.08.2013
43	Tableau des systèmes de fermeture	E01-027-003-06-43	27.08.2013

PORTE
 E60 / EW60
 Sommaire 2

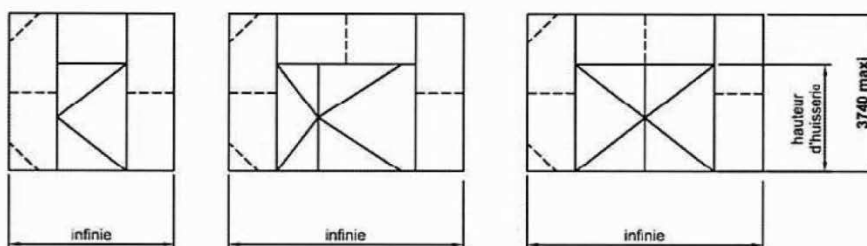
Planche 1b
 Nr. 13-A-178
 de 27.08.2013

Portes montées dans construction support normalisée rigide à forte densité

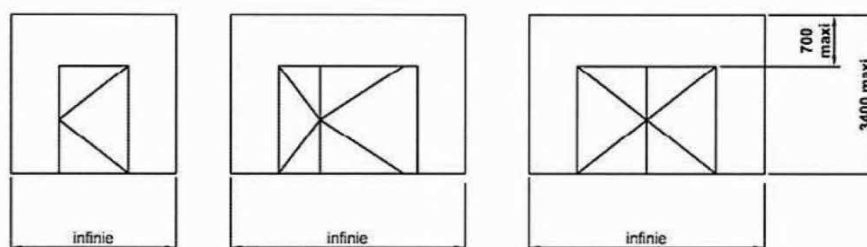
- béton armé ayant une masse volumique de 2200 kg/m³ ép 150 mm mini
- béton plein parpaing ayant une masse volumique de 1600 kg/m³ ép 150 mm mini
- béton cellulaire ayant une densité supérieur à 500 kg/m³ ép 150 mm mini
- Portes montées dans une structure acier protégée ép 100 mm mini



Portes dans construction support associée (cloison vitrée)



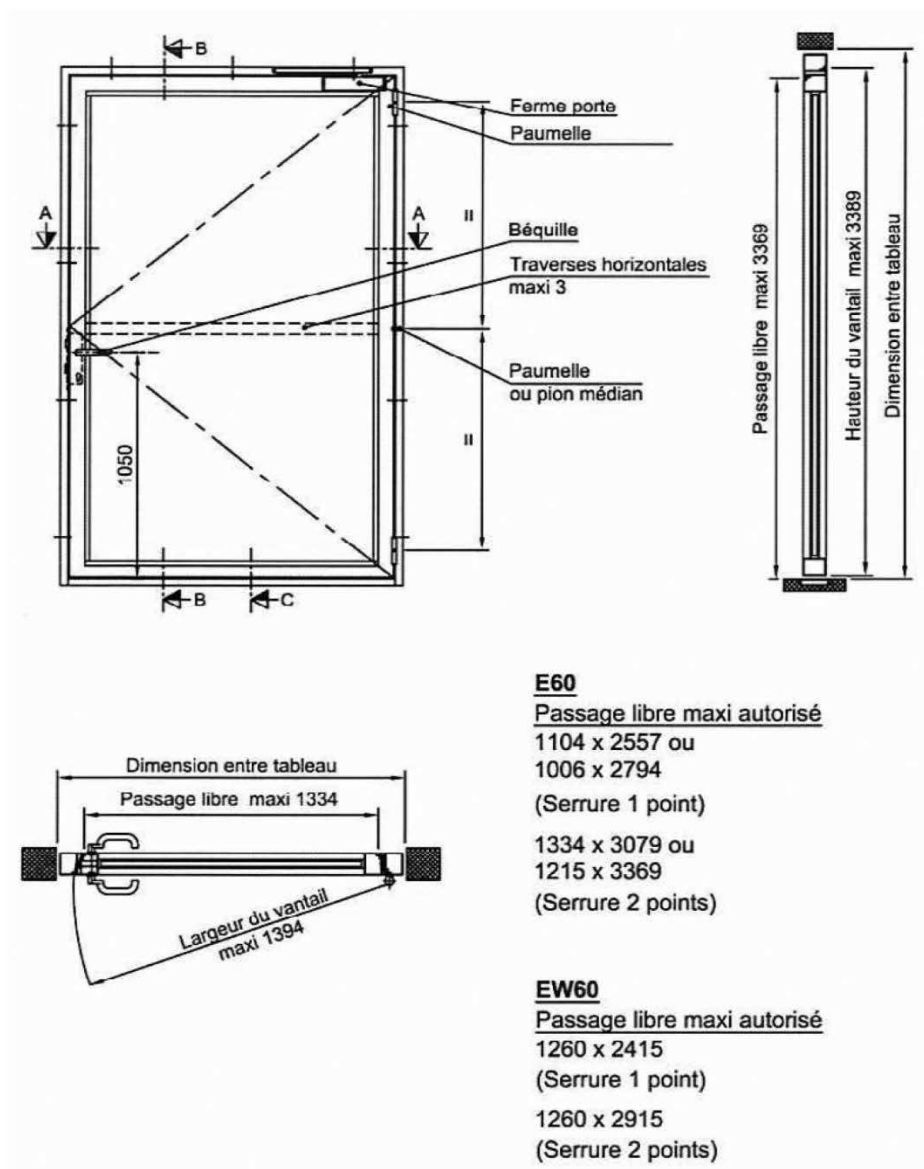
Portes montées dans construction support normalisée flexible (cloison légère ép 120 mm mini)



Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Elévation

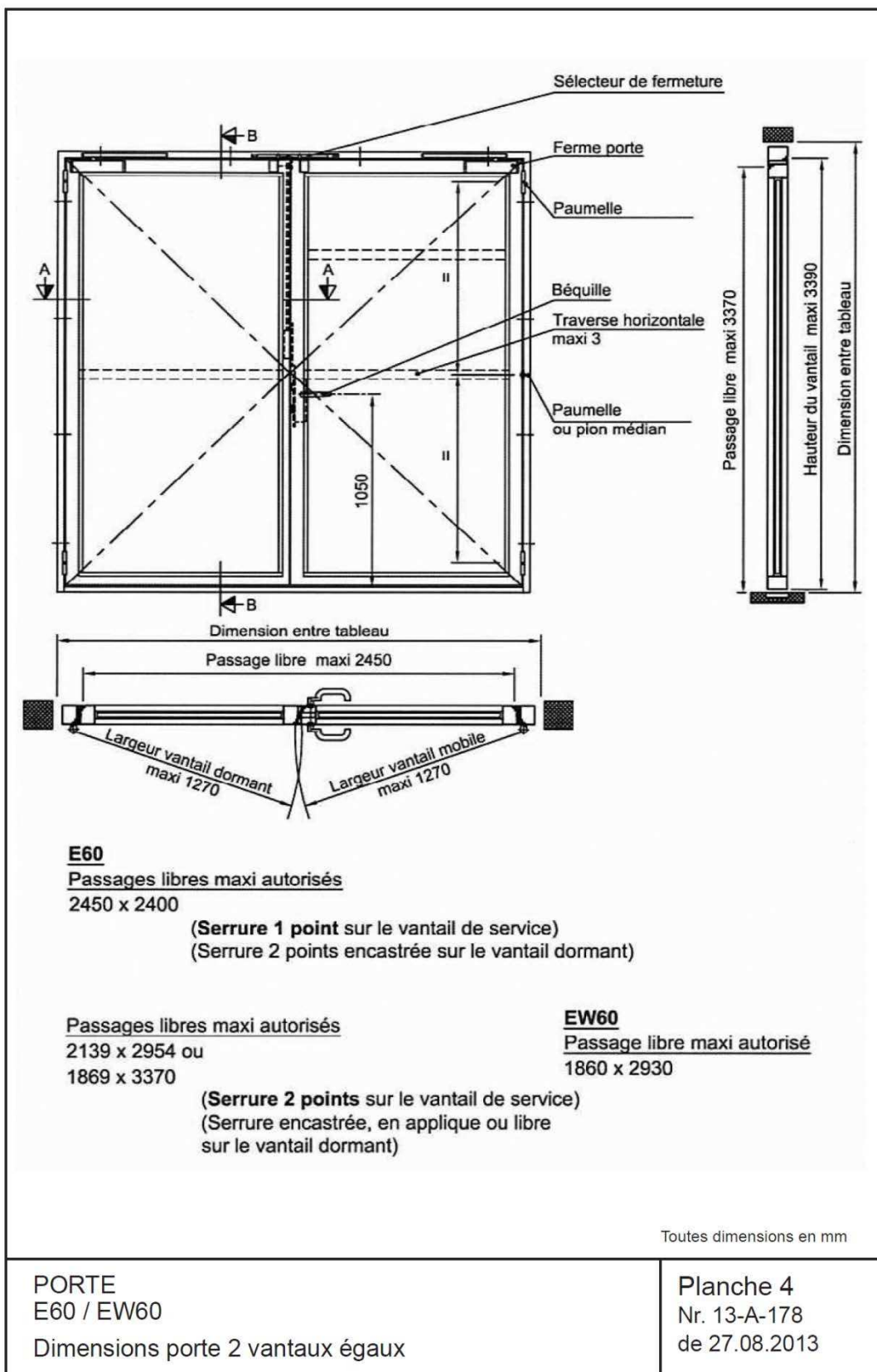
Planche 2
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013

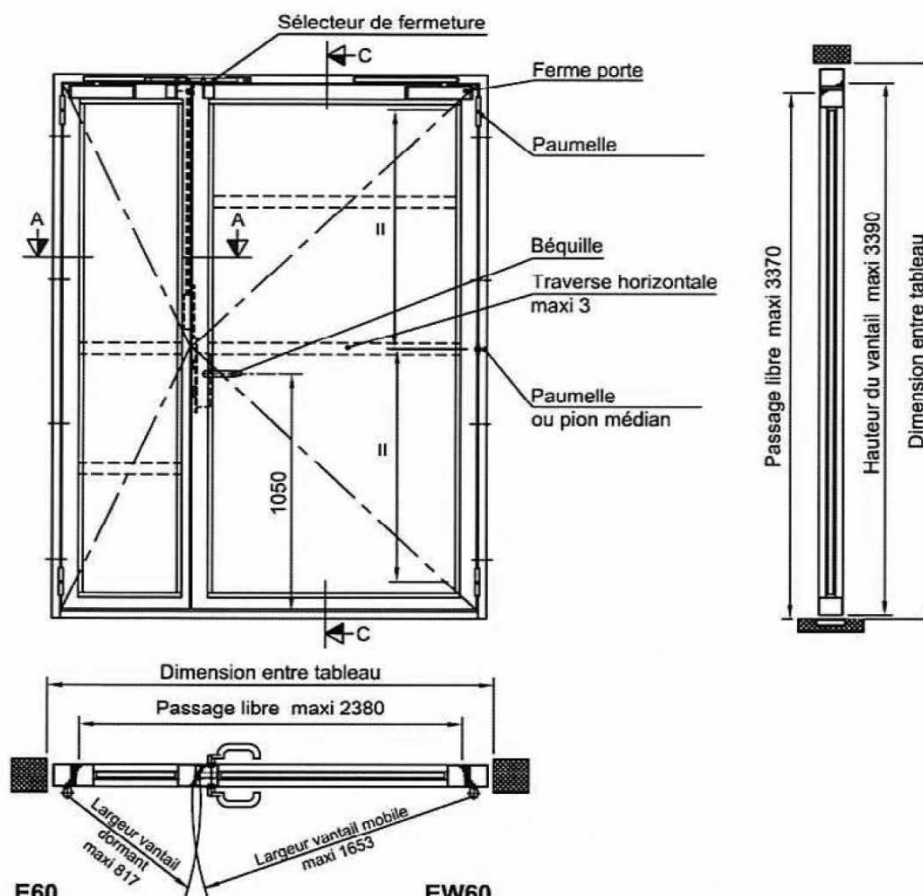


Toutes dimensions en mm

PORTE
 E60 / EW60
 Dimensions porte 1 vantail

Planche 3
 Nr. 13-A-178
 de 27.08.2013





E60

Passages libres maxi autorisés

2380 x 2480 ou

2078 x 2832

Rapport entre le vantail dormant et le vantail mobile ≥ 0.48

(Serrure 1 point sur le vantail de service)

(Serrure 2 points encastrée sur le vantail dormant)

EW60

Passage libre maxi autorisé

2070 x 2455

Rapport entre le vantail dormant et le vantail mobile ≥ 0.48

Passages libres maxi autorisés

2139 x 2954 ou

1869 x 3370

Rapport entre le vantail dormant et le vantail mobile ≥ 0.39

(Serrure 2 points sur le vantail de service)

(Serrure encastrée, en applique ou libre sur le vantail dormant)

Passage libre maxi autorisé

1860 x 2930

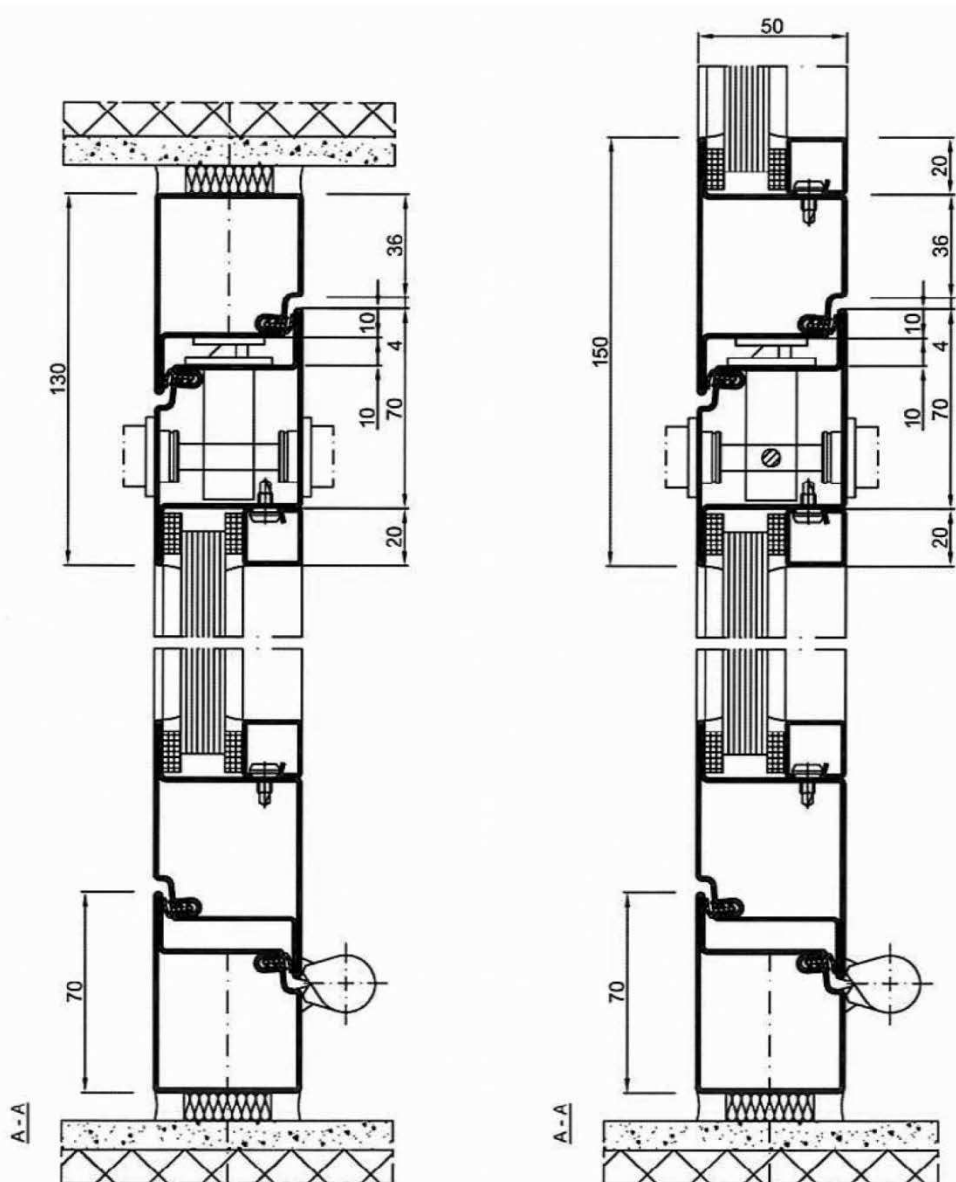
Rapport entre le vantail dormant et le vantail mobile ≥ 0.39

Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60

Dimensions porte 2 vantaux inégaux

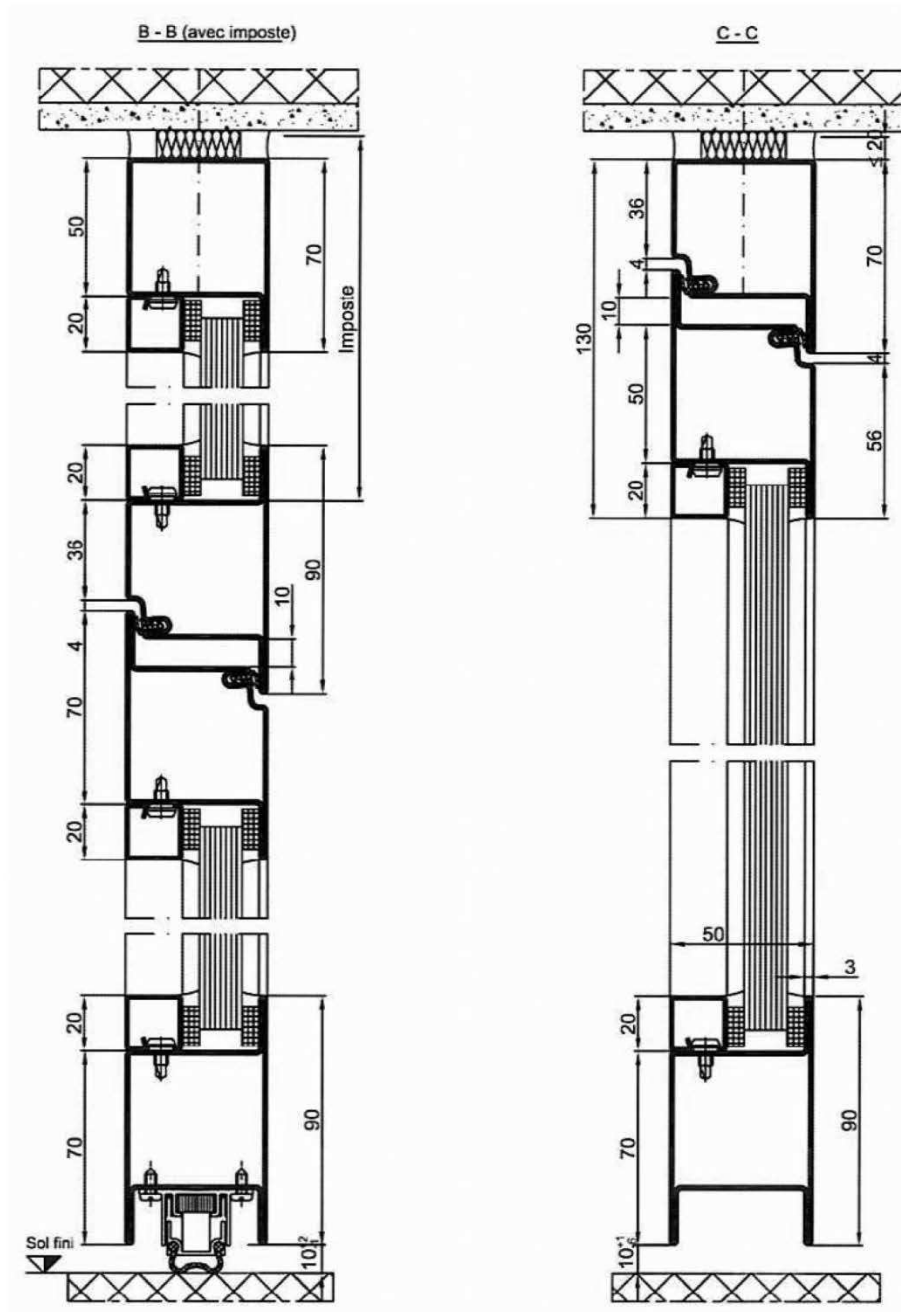
Planche 5
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Coupe horizontale

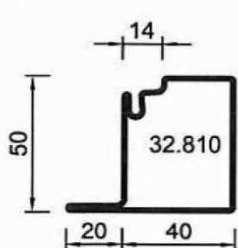
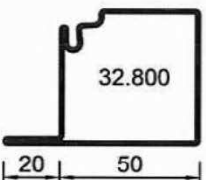
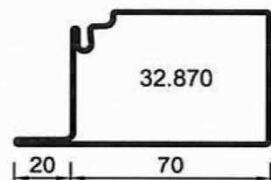
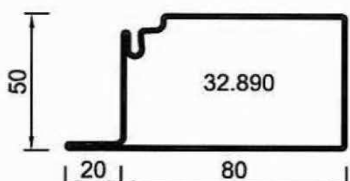
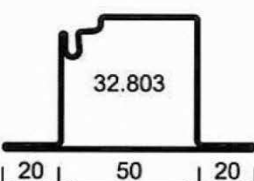
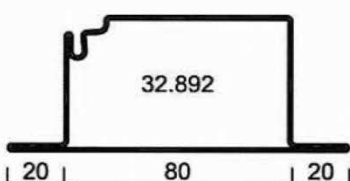
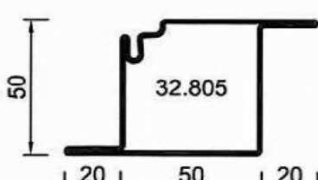
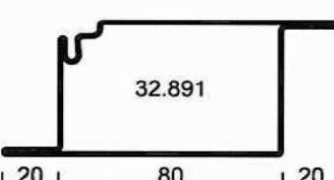
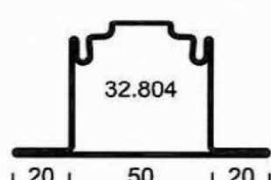
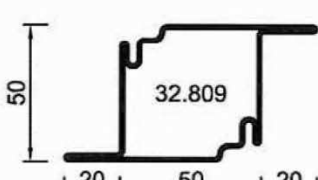
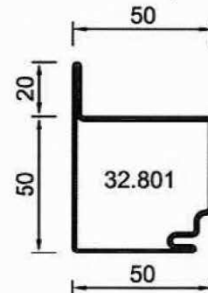
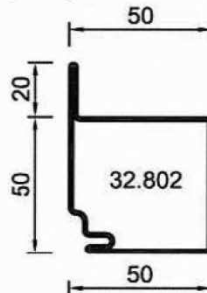
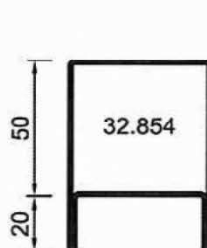
Planche 6
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013

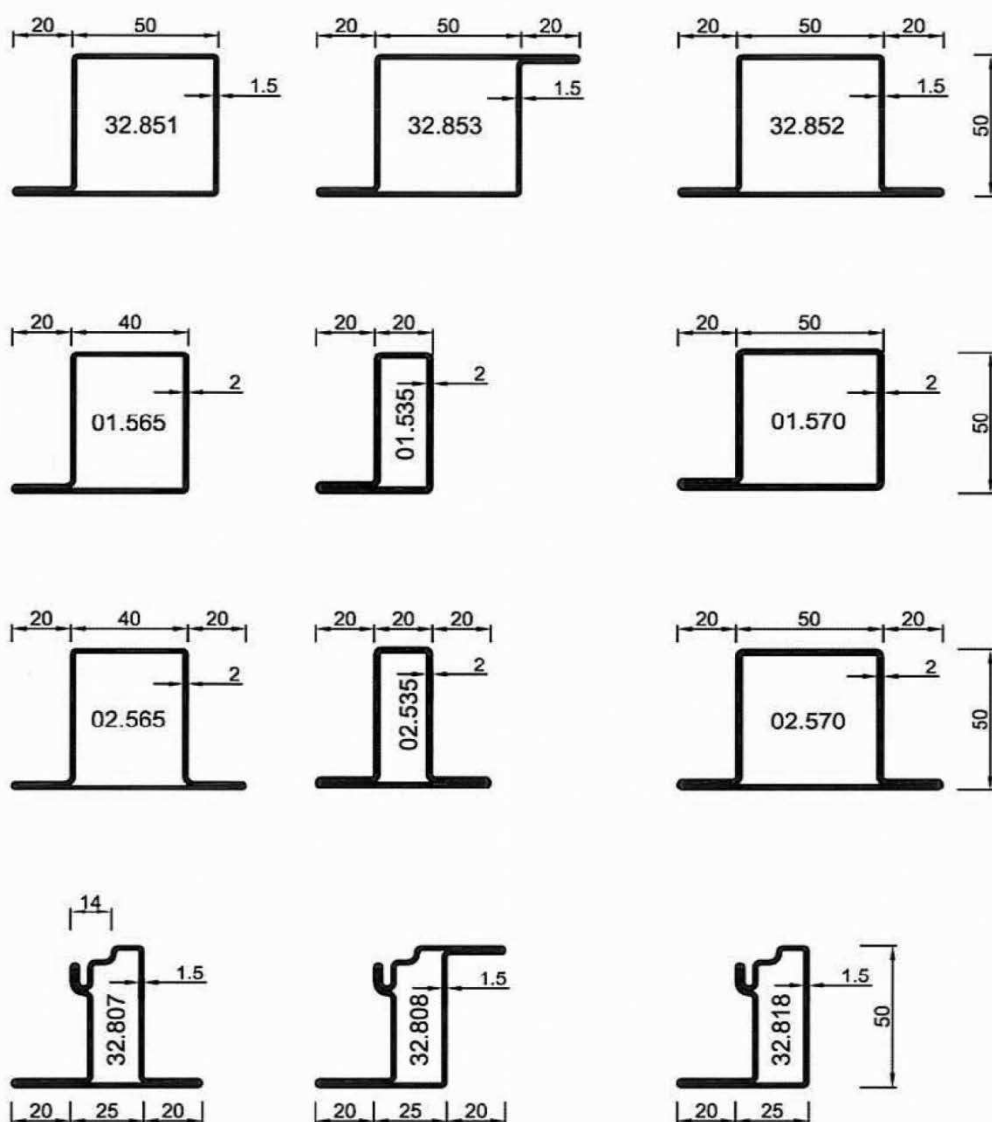


Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Coupe verticale

Planche 7
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013

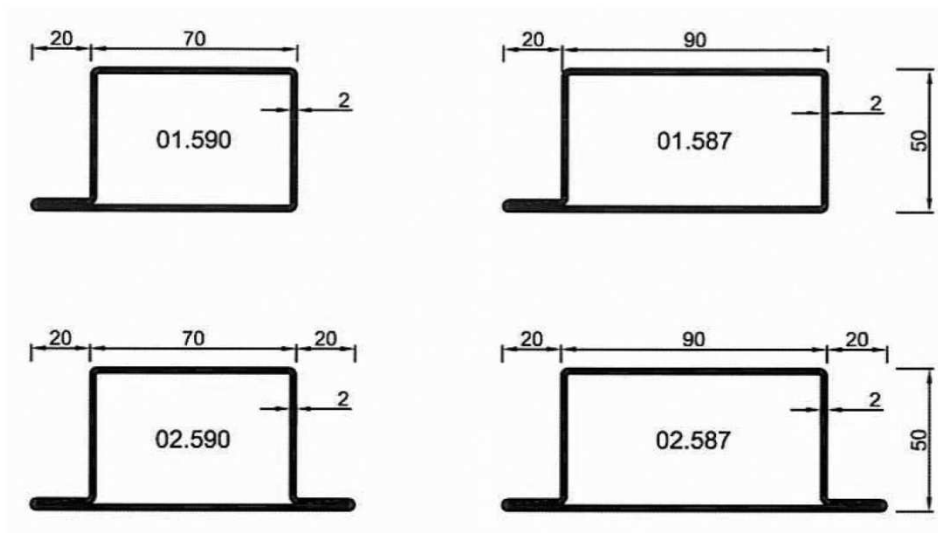
	
	
	
	
	
	
	
	
	
	
	
	
	
	
Toutes dimensions en mm	
PORTE E60 / EW60 Profils	Planche 8 Nr. 13-A-178 de 27.08.2013



Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Profils

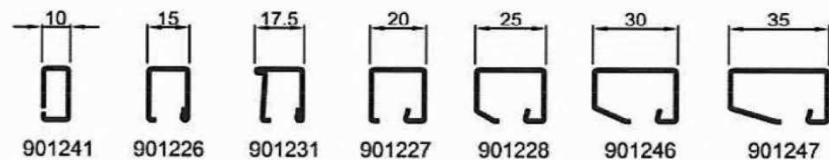
Planche 9
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Profilés

Planche 10
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



901241

901226

901231

901227

901228

901246

901247

Autres accessoires de pose



906577 (VE 100 p.)
906578 (VE 1000 p.)
906579 (Mag. 200 p.)



948003: 15x3
948004: 15x4
948005: 15x5



900100



15x2 = Bande de fibre minérale 15x2



905307



906421



916320 916322
changement de profilé



917017
Tôle à souder



907327



907326



907328



907329



907335



907336



907337



907338



907350



907351



907356



907320 ou 321



907353



907352



907617
907600



907618



907662
907663

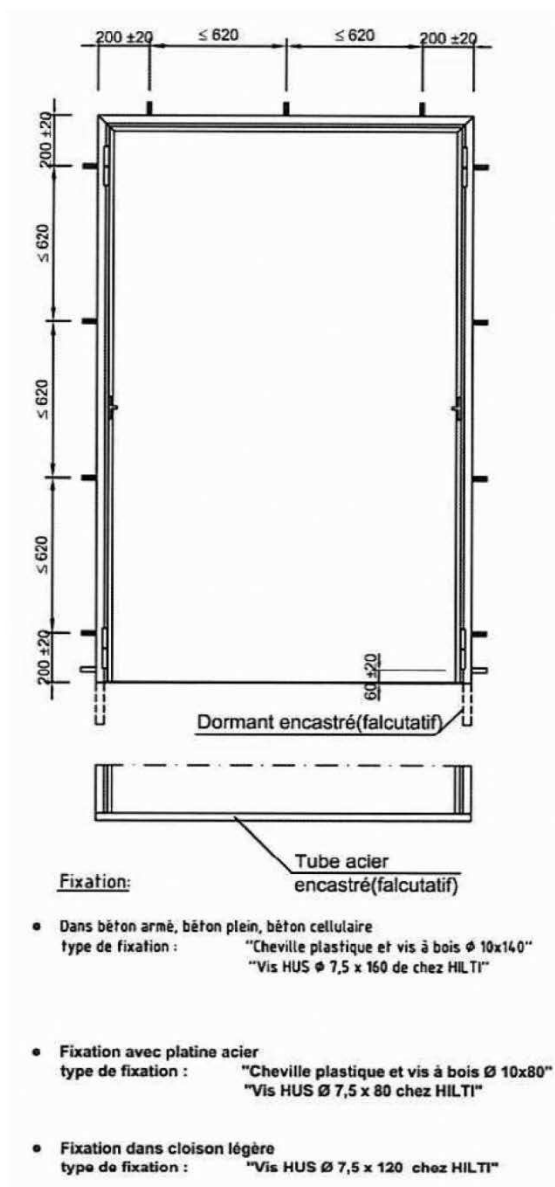


907642

Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Profilés et accessoires

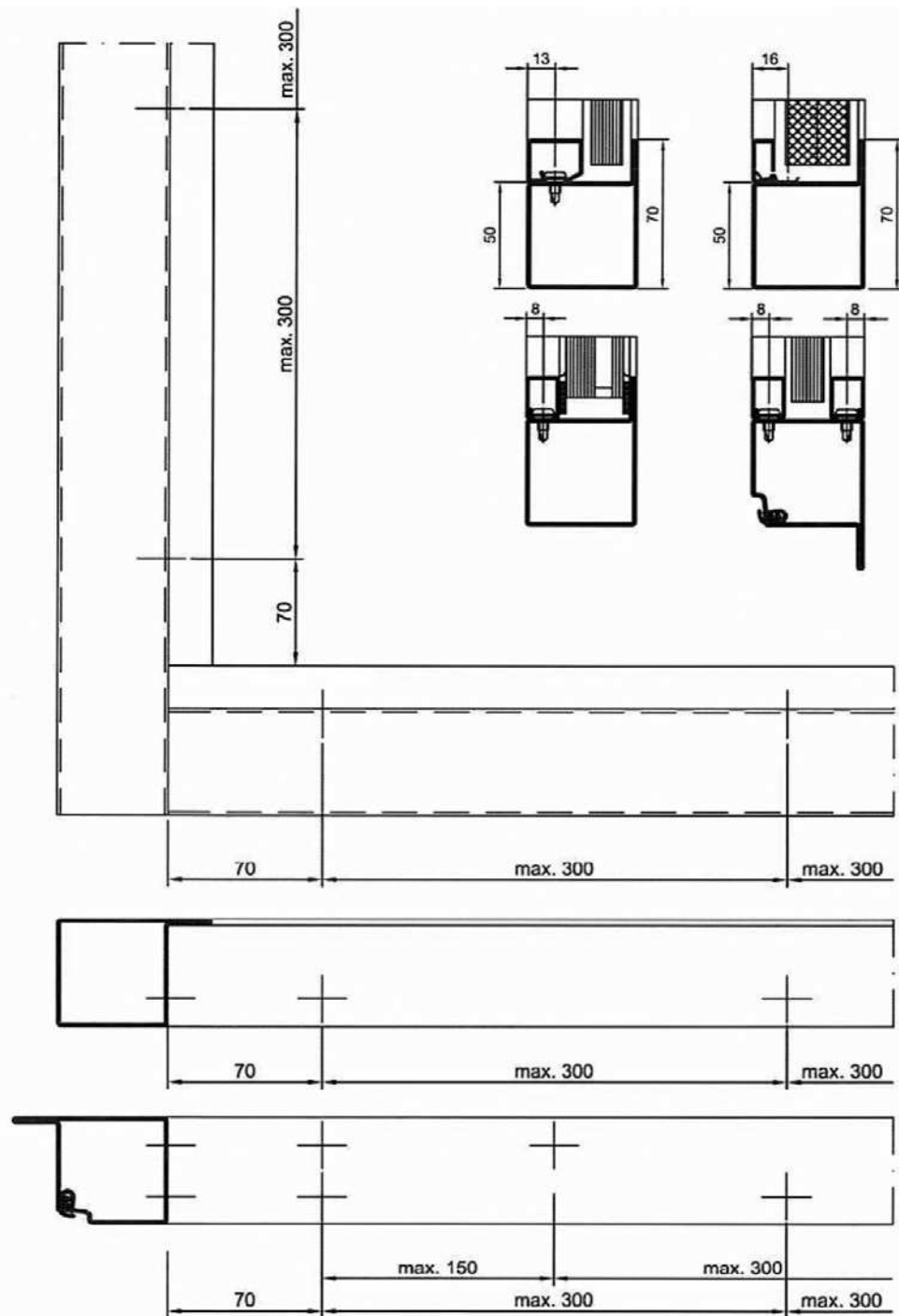
Planche 11
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Fixation

Planche 12
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013

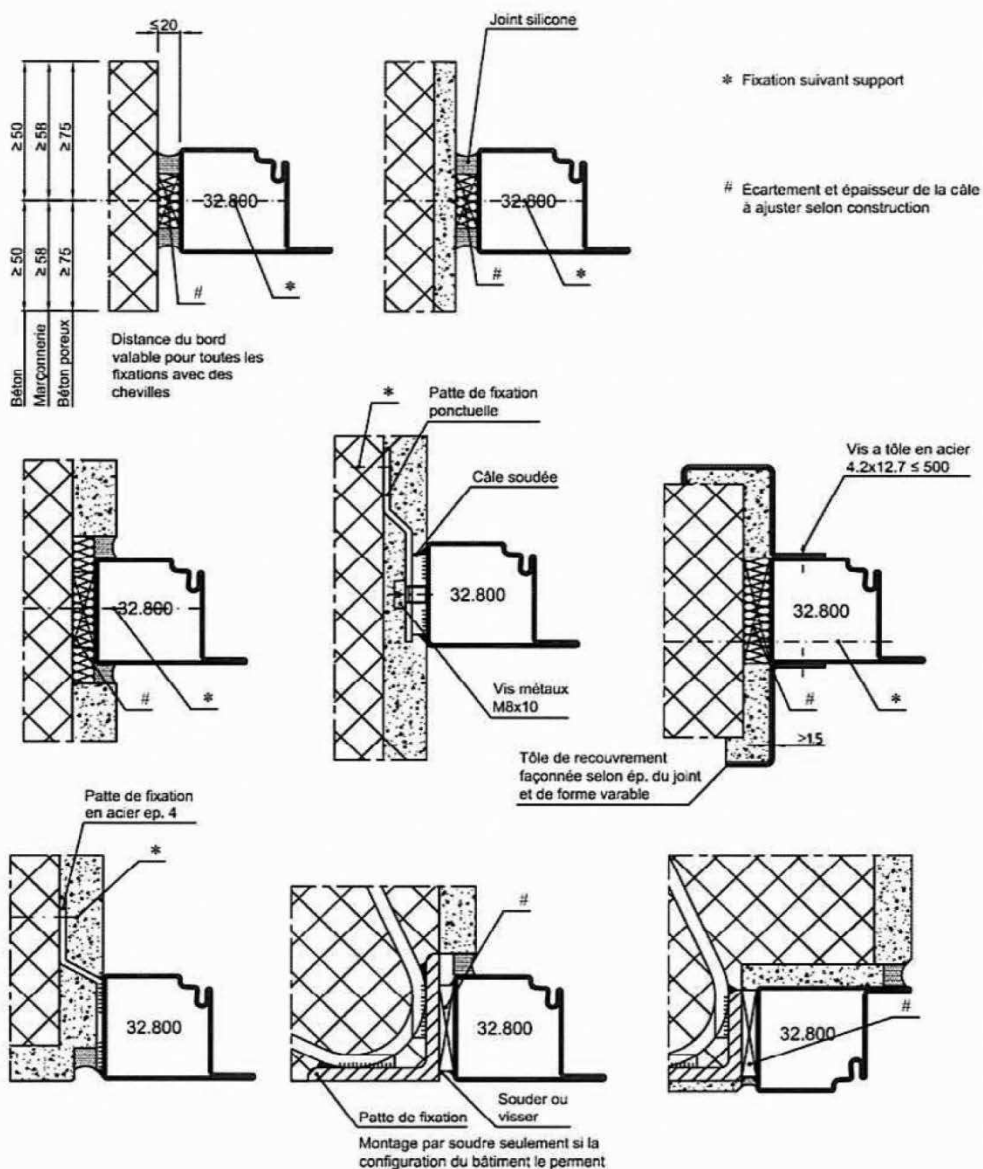


Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60

Disposition des boutons de parclose et ressorts

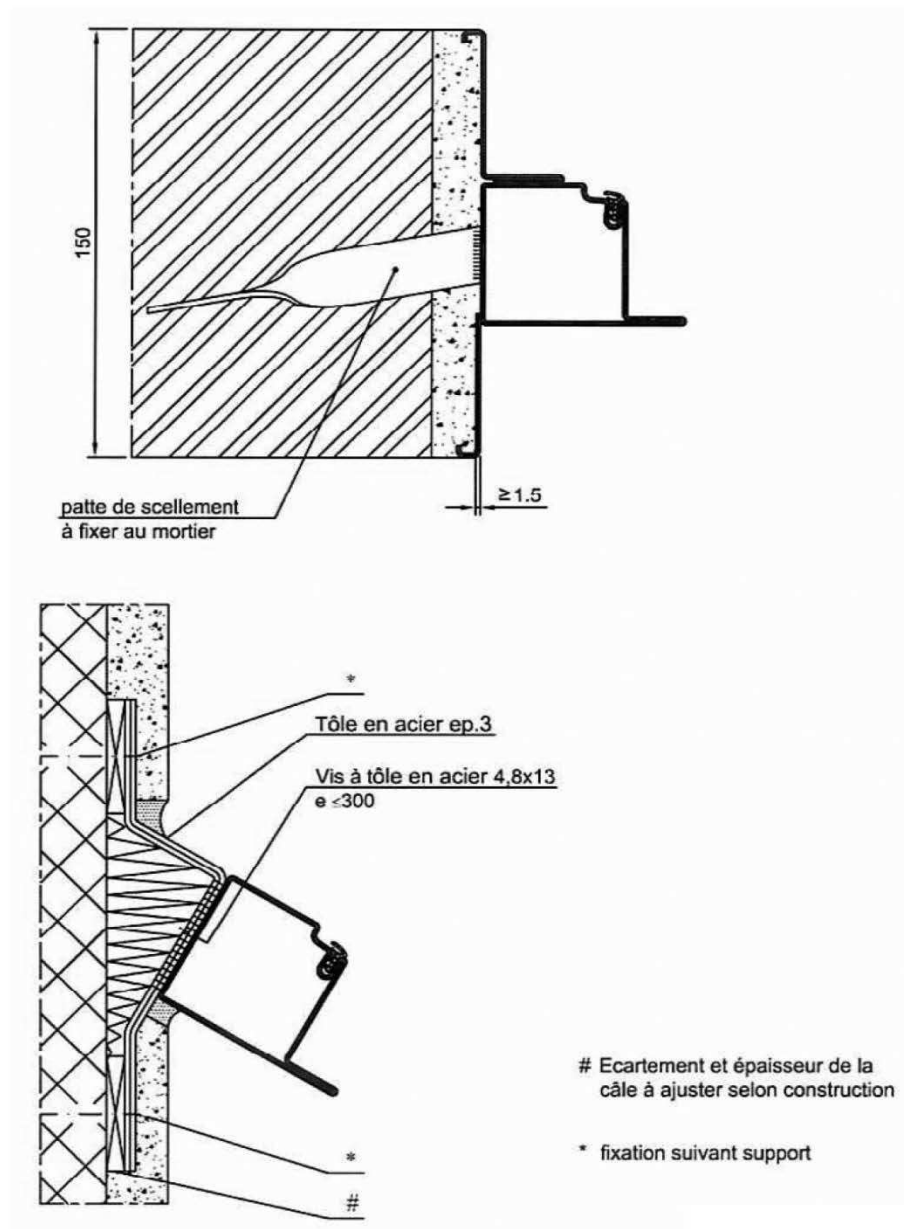
Planche 13
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Raccord mural

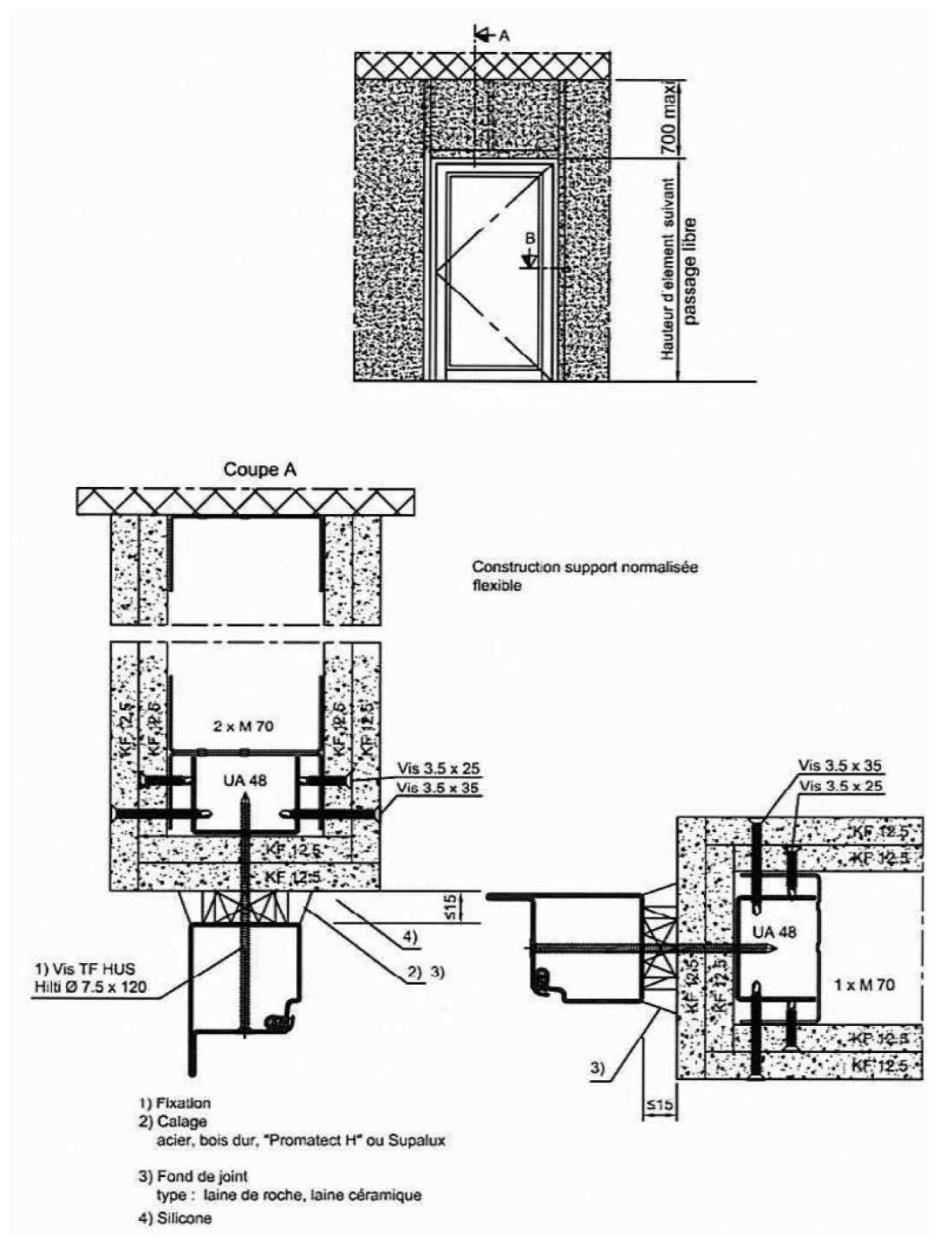
Planche 14
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



Toutes dimensions en mm

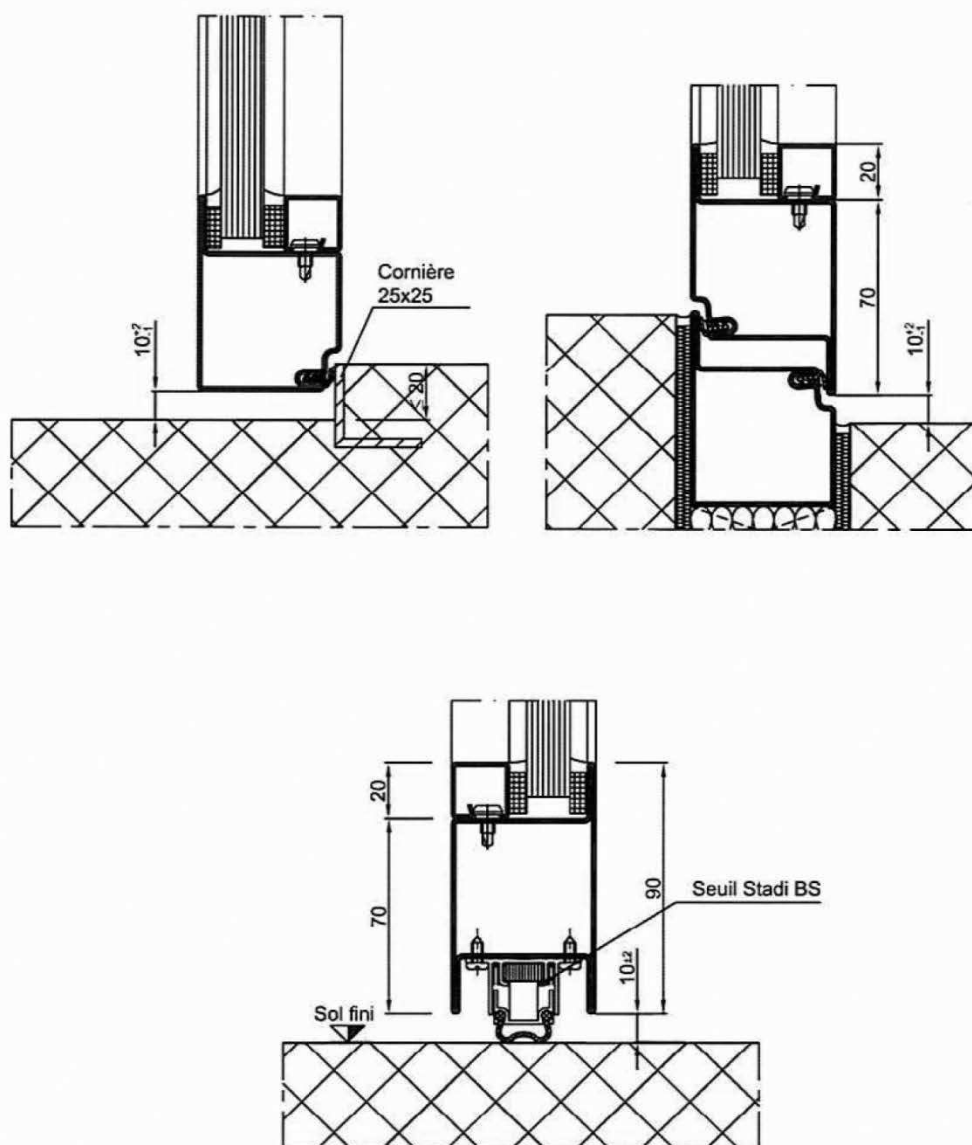
PORTE
E60 / EW60
Raccord mural

Planche 15
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



PORTE
E60 / EW60
Raccord sur cloison légère

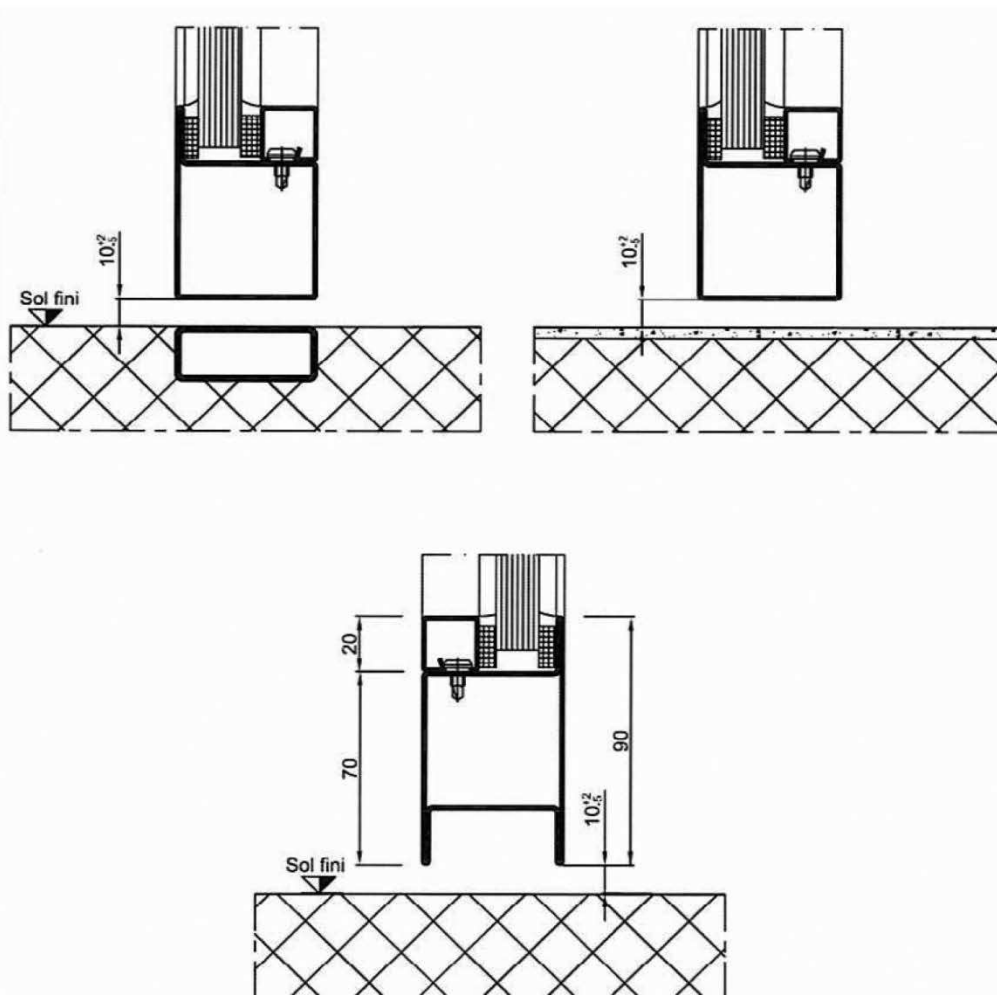
Planche 16
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Seuil

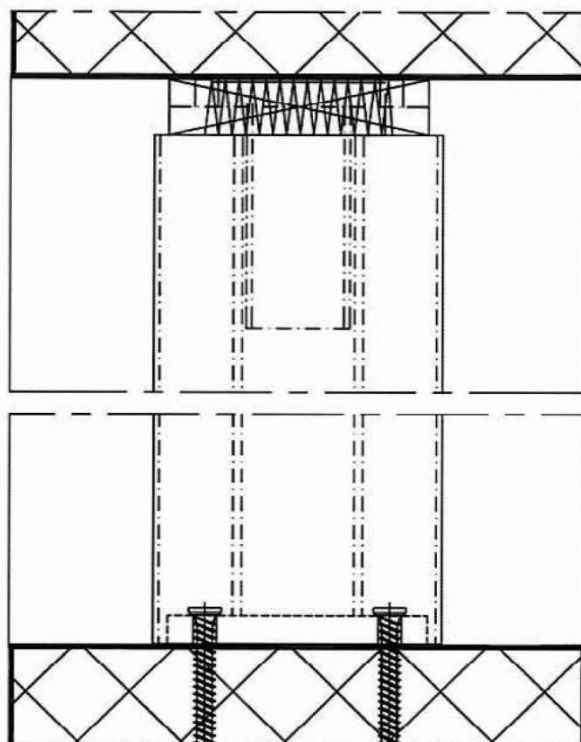
Planche 17
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



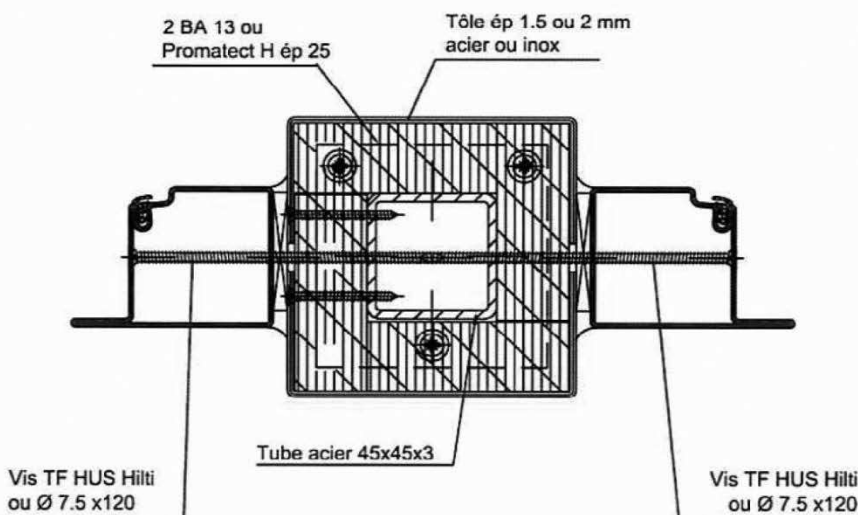
Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Seuil

Planche 18
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



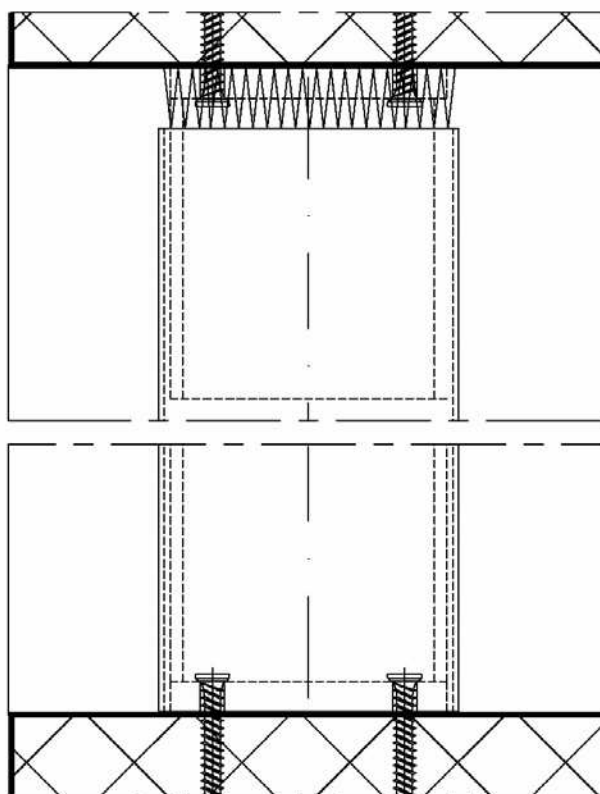
Poteau acier protégé



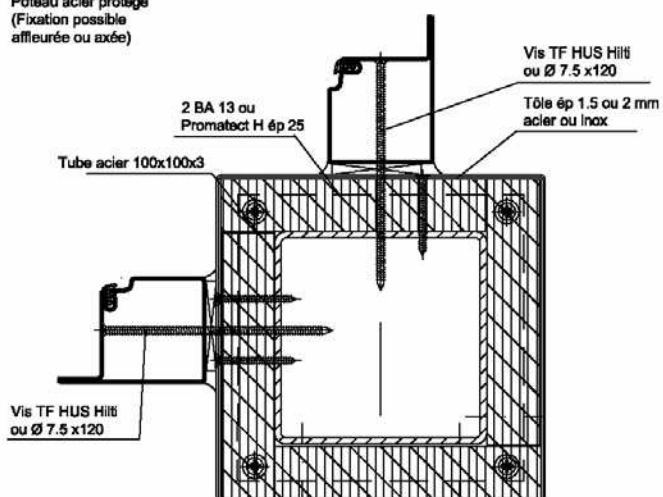
Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Raccord sur poteau acier protégé

Planche 19
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



Poteau acier protégé
(Fixation possible
affleurée ou axée)



Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60 forster presto 50
Raccord sur poteau acier protégé

Planche 20
Nr. 13-A-178
de 17.07.2014

VITRAGES	
Type de vitrage	Dimensions clair de vitrage maxi. (l x h)
Pyroguard T EW60/13-1	Suivant dimensions passages libres autorisés
Pyroguard T EW60/13-1 VI	
Pyroguard T EW60/13-1 VF	

PANNEAUX PLEINS		
Panneaux Composition	Dimensions clair de vitrage maxi. (l x h)	Epaisseur du panneau
2 plaques BA13 épaisseur 12,5 avec 2 parements métalliques épaisseur 10/10	1130 x 1700 mm 1700 x 1130 mm	28 mm

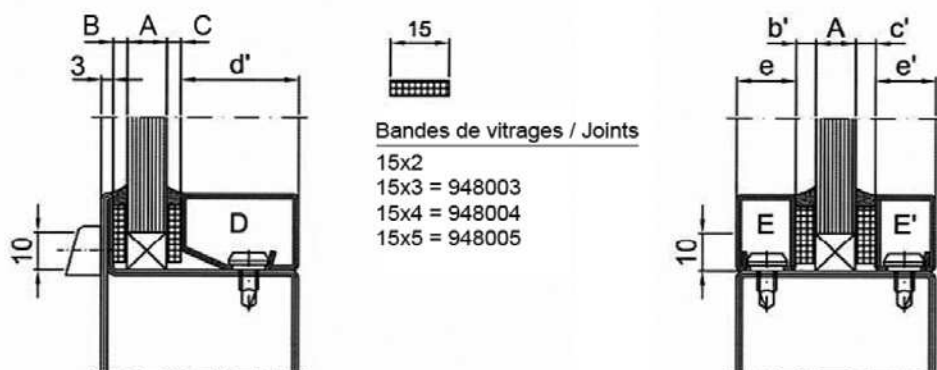
Toutes dimensions en mm

PORTE
 E60 / EW60
 Vitrages / panneaux pleins

Planche 21
 Nr. 13-A-178
 de 27.08.2013

Liste des compositions autorisées : Vitrages feuilletés		
Face	Intercalaire intumescent	Contreface
Trempé 5 mm	3 mm	Vitrage feuilleté 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non)
		► Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial
Trempé 5 mm	3 mm	Vitrage feuilleté à faible émissivité 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non)
		► Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial
Trempé 5 mm	3 mm	Vitrage feuilleté de contrôle solaire 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non)
		► Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial
L'épaisseur totale du vitrage n'excèdera pas 33 mm		
Liste des compositions autorisées : Vitrages isolants		
Face	Intercalaire	Contreface
Pyroguard T EW60/13-1	Aluminium ou acier Epaisseur à définir*	Float 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm ► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur
Pyroguard T EW60/13-1	Aluminium ou acier Epaisseur à définir*	Trempé 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm ► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur
Pyroguard T EW60/13-1	Aluminium ou acier Epaisseur à définir*	Vitrage feuilleté 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non)
		► Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial
Pyroguard T EW60/13-1	Aluminium ou acier Epaisseur à définir*	Vitrage feuilleté retardateur d'effraction (trempé ou non) Vitrage feuilleté anti-effraction (trempé ou non)
Pyroguard T EW60/13-1	Aluminium ou acier Epaisseur à définir*	Miroir 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Miroir espion 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Vitrage décoratif 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Vitrage autonettoyant 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Vitrage réfléchissant 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non) ► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur
Pyroguard T EW60/13-1	Aluminium ou acier Epaisseur à définir*	Vitrage à faible émissivité 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non) Vitrage de contrôle solaire 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
Pyroguard T EW60/13-1	Aluminium ou acier Epaisseur à définir*	Vitrage feuilleté à faible émissivité 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non)
		► Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial
Pyroguard T EW60/13-1	Aluminium ou acier Epaisseur à définir*	Vitrage feuilleté de contrôle solaire 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non)
		► Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial
* L'épaisseur totale du vitrage n'excèdera pas 33 mm		
Toutes dimensions en mm		

PORTE E60 / EW60 Liste des vitrages feuilletés et isolants	Planche 22 Nr. 13-A-178 de 27.08.2013
--	---



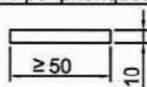
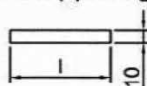
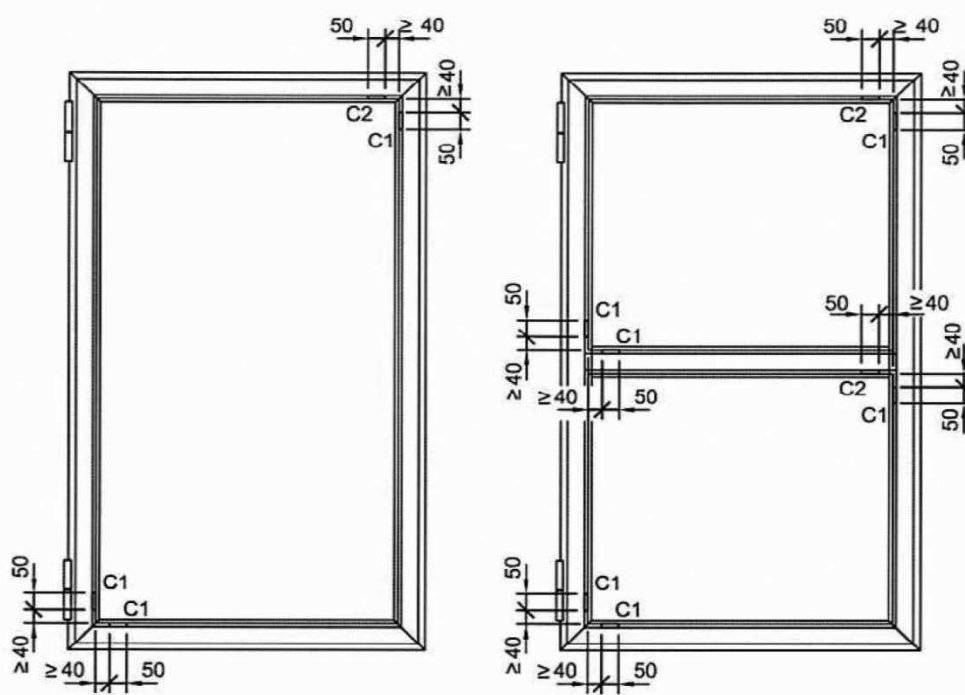
A (épaisseur du vitrage)	SIMPLE PARCLOSAGE			DOUBLE PARCLOSAGE			
	B	C	D (d')	b'	c'	E (e)	E' (e')
13	948004 (15x4)	948005 (15x5)	901228 (25)	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901226 (15)	901226 (15)
14	948004 (15x4)	948004 (15x4)	901228 (25)	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901226 (15)	901226 (15)
15	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901228 (25)	15x2	948003 (15x3)	901226 (15)	901226 (15)
16	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901228 (25)	15x2	15x2	901226 (15)	901226 (15)
17	15x2	948003 (15x3)	901228 (25)	948004 (15x4)	948004 (15x4)	901241 (10)	901226 (15)
18	948004 (15x4)	948005 (15x5)	901227 (20)	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901241 (10)	901226 (15)
19	948004 (15x4)	948004 (15x4)	901227 (20)	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901241 (10)	901226 (15)
20	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901227 (20)	15x2	948003 (15x3)	901241 (10)	901226 (15)
21	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901227 (20)	15x2	15x2	901241 (10)	901226 (15)
22	15x2	948003 (15x3)	901227 (20)	948004 (15x4)	948004 (15x4)	901241 (10)	901241 (10)
23	948004 (15x4)	948005 (15x5)	901226 (15)	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901241 (10)	901241 (10)
24	948004 (15x4)	948004 (15x4)	901226 (15)	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901241 (10)	901241 (10)
25	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901226 (15)	15x2	948003 (15x3)	901241 (10)	901241 (10)
26	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901226 (15)	15x2	15x2	901241 (10)	901241 (10)
27	15x2	948003 (15x3)	901226 (15)	Nota : les épaisseurs des joints sont à adapter suivant les tolérances de fabrication des vitrages			
28*	948004 (15x4)	948005 (15x5)	901241 (10)				
29	948004 (15x4)	948004 (15x4)	901241 (10)				
30	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901241 (10)				
31	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901241 (10)				
32	15x2	948003 (15x3)	901241 (10)				
33	15x2	15x2	901241 (10)				

* Panneau plein

Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Variantes de vitrages

Planche 23
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013

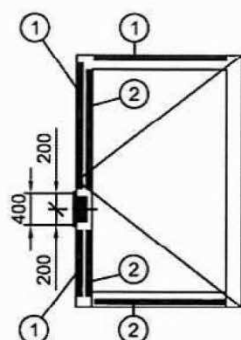


$l = \geq 50$
 $l = 10 \times s$
 $s =$ surface du vitrage au m^2

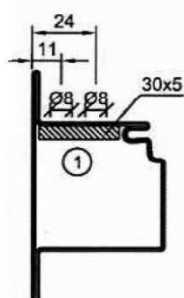
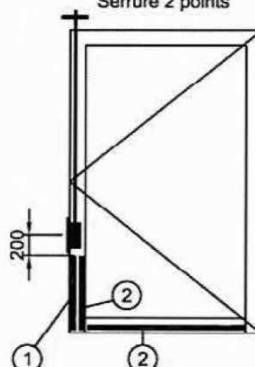
Toutes dimensions en mm

Planche 24
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013

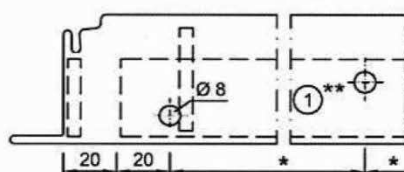
Vantail hauteur maxi 2832
Serrure 1 point



Vantail hauteur maxi 3370 mm
Serrure 2 points



Vantail
traverse haute



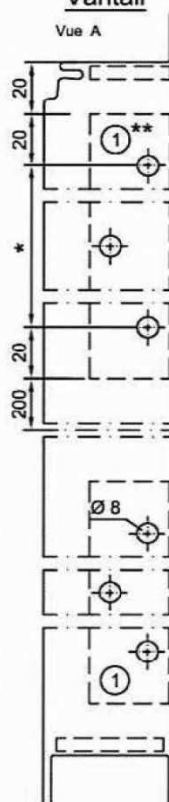
- ① Plac acier 30 x 5
Fixé par soudure
bouchon Ø 8
- ② Plac acier 40 x 5
Fixé par soudure
bouchon Ø 8

* Distance par soudure bouchon Ø8 < 150

** Seulement avec serrure 1 point

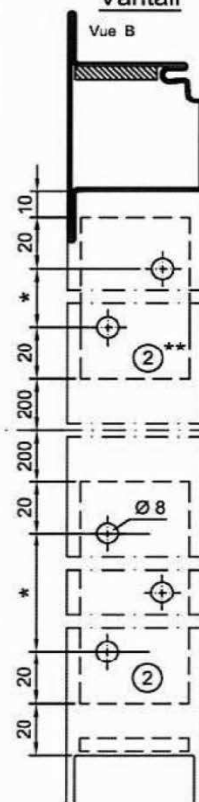
Vantail

Vue A



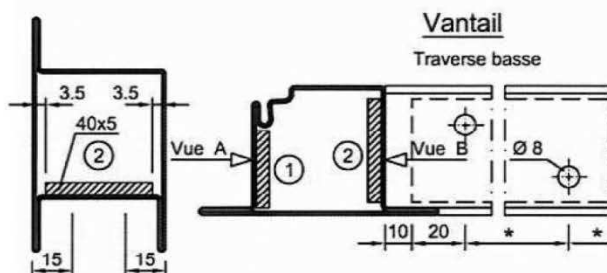
Vantail

Vue B



Vantail

Traverse basse



Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Plats de renfort

Planche 25
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013

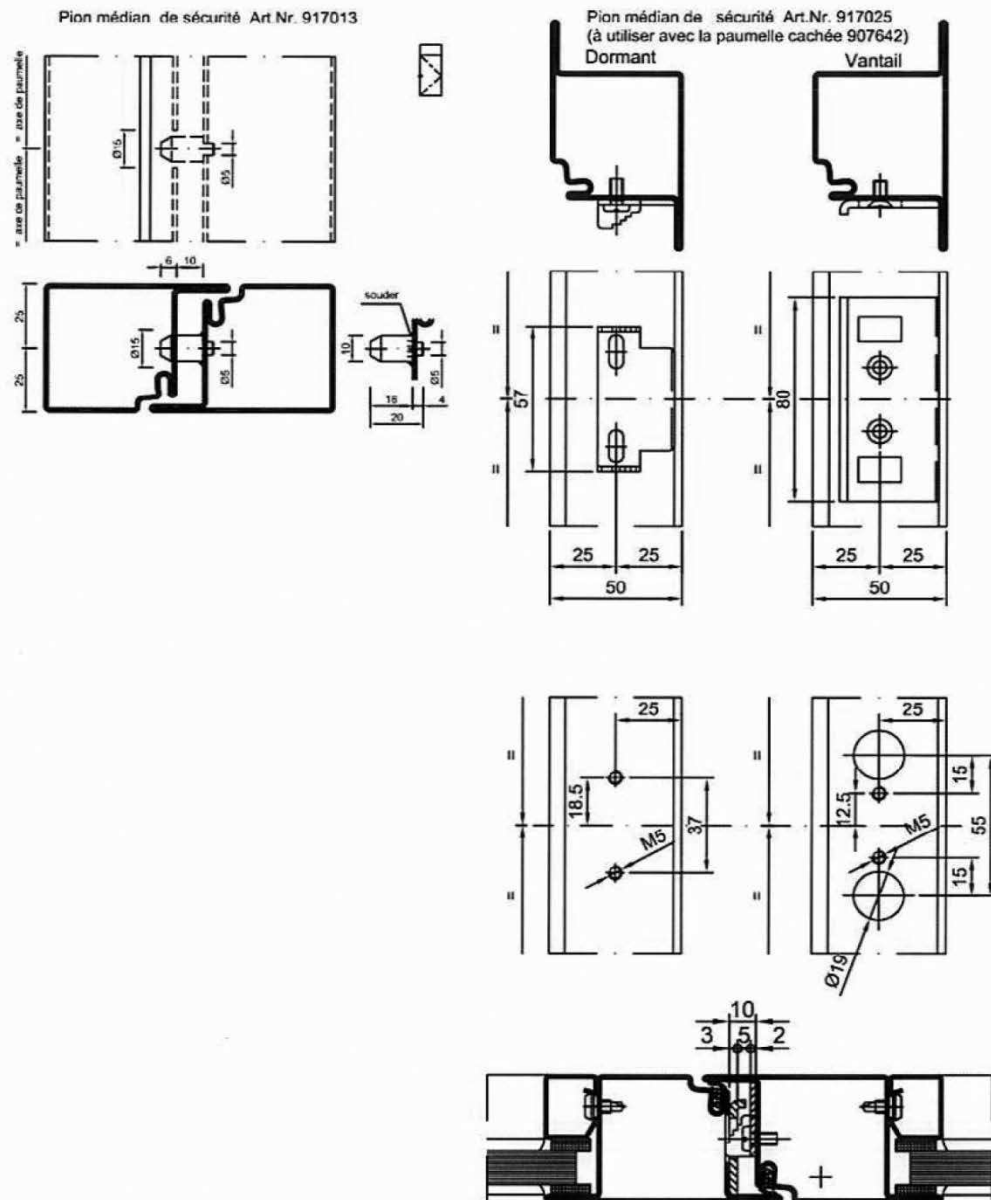
PRESTO					
VERSION SERRURE CLASSIQUE					
PORTE 1 VANTAIL et 2 VANTAUX					
Equipement du VANTAIL DE SERVICE					
	KIT	COFFRE	GACHE	FONCTION	DIN
SERRURE 1 POINT	907701	907244	907002	W s AP	D ou G
	907720	907220	907001	W s AP	G
	907724	907224	907001	D a AP	G
	907728	907228	907001	B s AP	G
	907721	907221	907001	W s AP	D
	907725	907225	907001	D a AP	D
	907729	907229	907001	B a AP	D
SERRURE 2 POINTS	917732	907232	907001	L+W s AP	G
	917736	907236	907001	D a AP	G
	917740	907240	907001	B a AP	G
	917733	907233	907001	L+W s AP	D
	917737	907237	907001	D a AP	D
	917741	907241	907001	B a AP	D
Equipement du VANTAIL SEMI FIXE					
	KIT	GACHE ou COFFRE	OUVERTURE ELECTRIQUE		
Contrôle d'accès		907038	eff 142 U ou Dorma 442 RR (latérale)		
		907039	eff 14 S (haute)		
Commande à levier	917746	907247			
	917747	907246			
PORTE 2 VANTAUX					
Equipement du VANTAIL DE SERVICE ET SEMI FIXE					
	KIT	COFFRE Vantail de service	COFFRE semi fixe	FONCTION	DIN
SERRURE 1 POINT	917752	907249	907265	D a AP	G
	917753	907253	907265	B a AP	G
	917754	907250	907265	D a AP	D
	917755	907254	907265	B a AP	D
SERRURE 2 POINTS	917760	907257	907265	D a AP	G
	917761	907261	907265	B a AP	G
	917762	907258	907265	D a AP	D
	917763	907262	907265	B a AP	D

Toutes dimensions en mm

PORTE
 E60 / EW60
 Version serrure classique

Planche 26
 Nr. 13-A-178
 de 27.08.2013

VERSION SERRURE PUSH-BAR					
PORTE 1 VANTAIL		KIT	COFFRE	GACHE	FONCTION
SERRURE 1 POINT			907288	907001	B
			907400	907001	E
			907402	907001	D
		907734	907292	947023	B
			907289	907001	B
			907401	907001	E
			907403	907001	D
		907735	907293	947023	B
			907286	907001	B
			907404	907001	E
SERRURE 2 POINTS		917764	907292	947023	B
			907287	907001	B
			907405	907001	E
		917765	907293	947023	B
PORTE 2 VANTAUX		KIT	COFFRE Vantail de service	COFFRE SEMI FIXE	FONCTION
SERRURE 1 POINT			907406	907436	B
			907408	907436	E
			907410	907436	D
			907407	907436	B
			907409	907436	E
			907411	907436	D
SERRURE 2 POINTS			907292	907436	B
			907412	907436	E
			907293	907436	B
			907413	907436	E
Semi fixe		917766		907436	
Nota : s AP : sans Anti Panique a AP : Avec Anti-Panique D : Droit G : Gauche					
Nota : Toutes les serrures notées ci-dessus sont compatibles avec les PUSH-BAR réf: 907.294 / 907.295 / 907.296 / 907.297 = Vantail de service 907.368 / 907.369 / 907.370 / 907.371 = Vantail dormant (ou semi fixe)					
Toutes dimensions en mm					
PORTE E60 / EW60 Version serrure Push-bar				Planche 27 Nr. 13-A-178 de 27.08.2013	

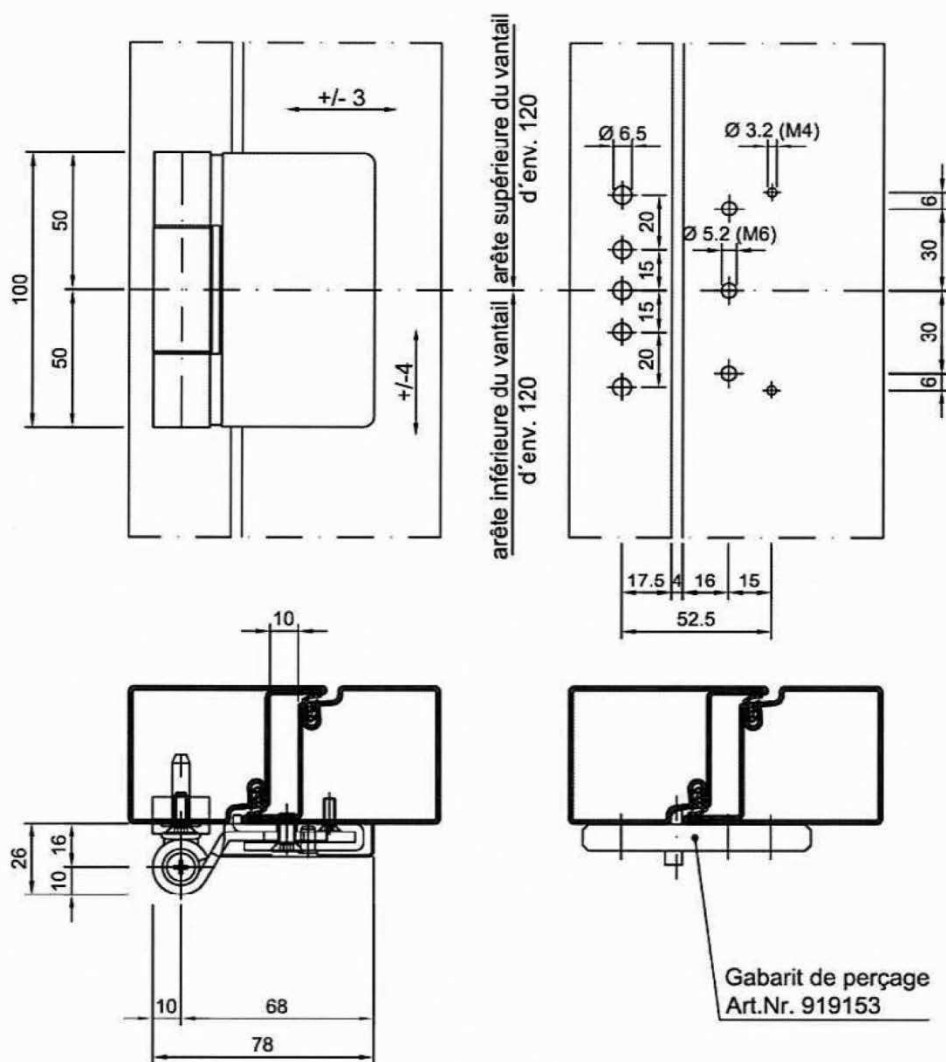
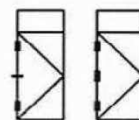


Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Goujon de sécurité

Planche 28
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013

Paumelle article 907618

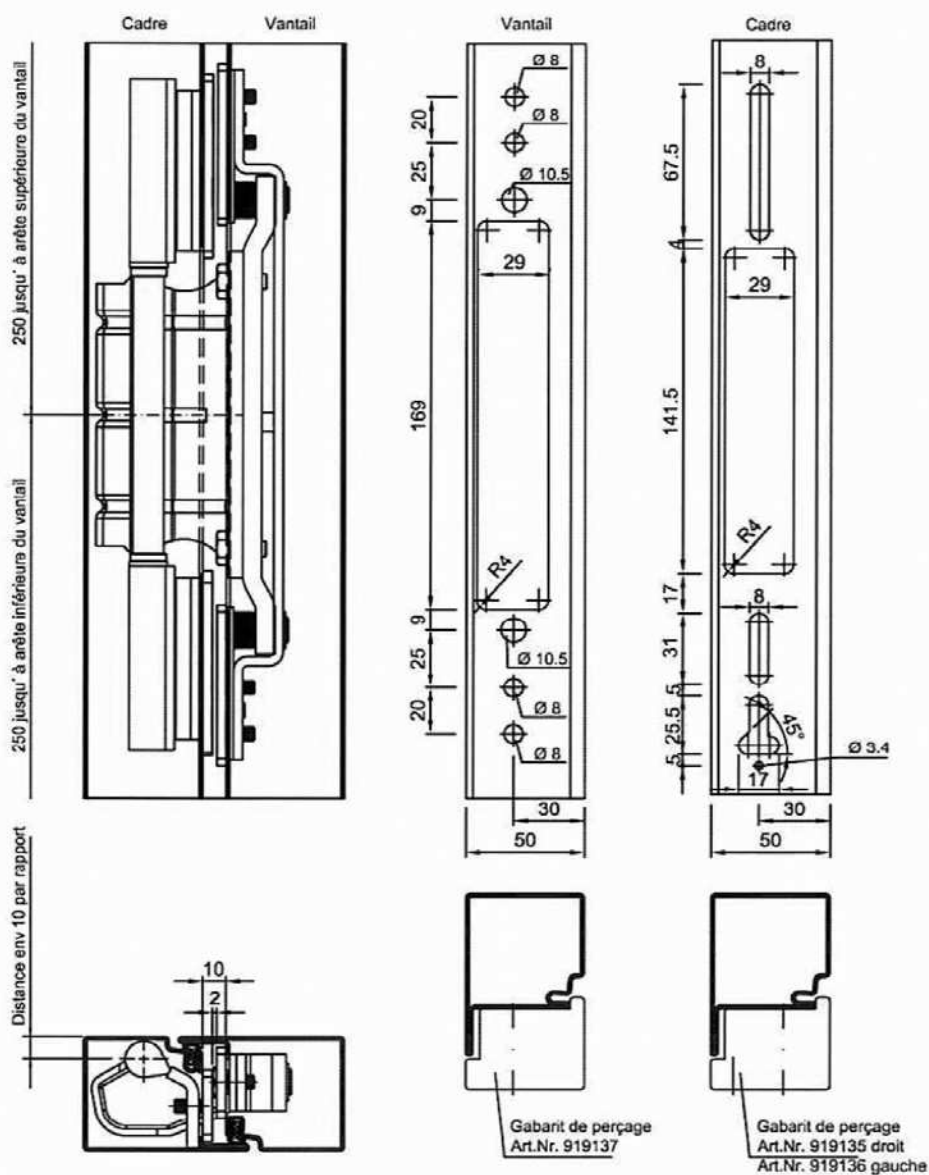


Toutes dimensions en mm

PORTE
 E60 / EW60
 Paumelle à visser en acier

Planche 29
 Nr. 13-A-178
 de 27.08.2013

Paumelle article 907642



Toutes dimensions en mm

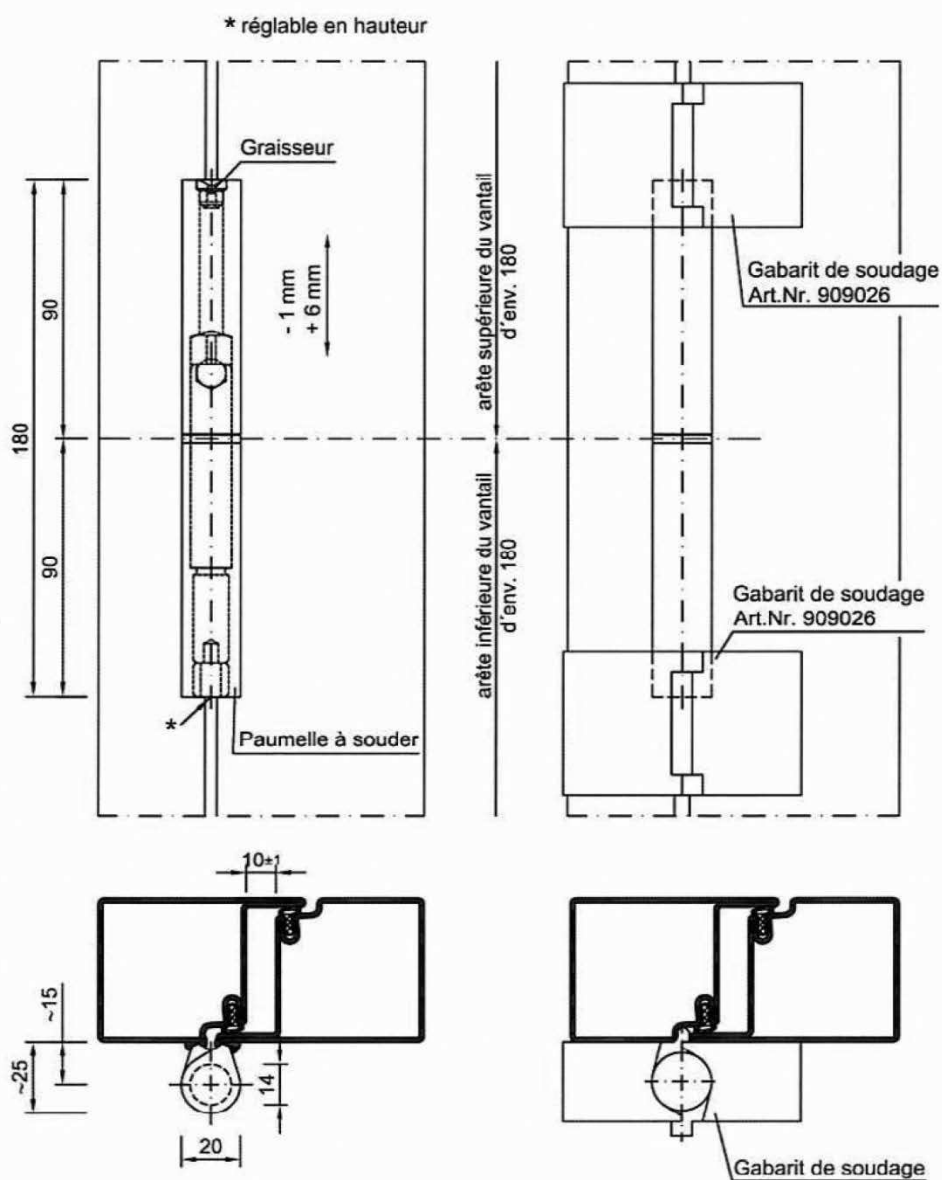
PORTE
 E60 / EW60
 Paumelle invisible acier

Planche 30
 Nr. 13-A-178
 de 27.08.2013

Toutes dimensions en mm

Planche 31
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013

Paumelle article 907662

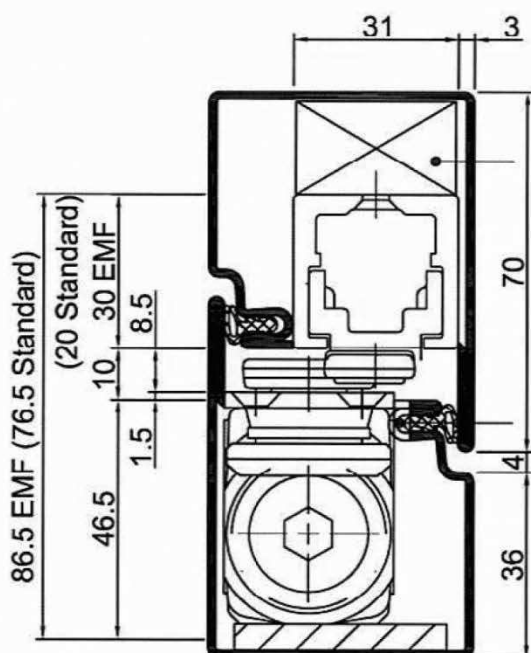
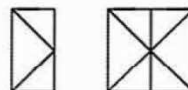


Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Paumelle à souder

Planche 32
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013

Ferme-porte encastré Dorma ITS 96 force 2-4



Pour la fixation de la glissière
Pièce 18x30 (ou voir notice
du fournisseur)

Points de soudage tous les 50
(encoche le joint localement)

feuille de cuivre comme
aide à la soudure

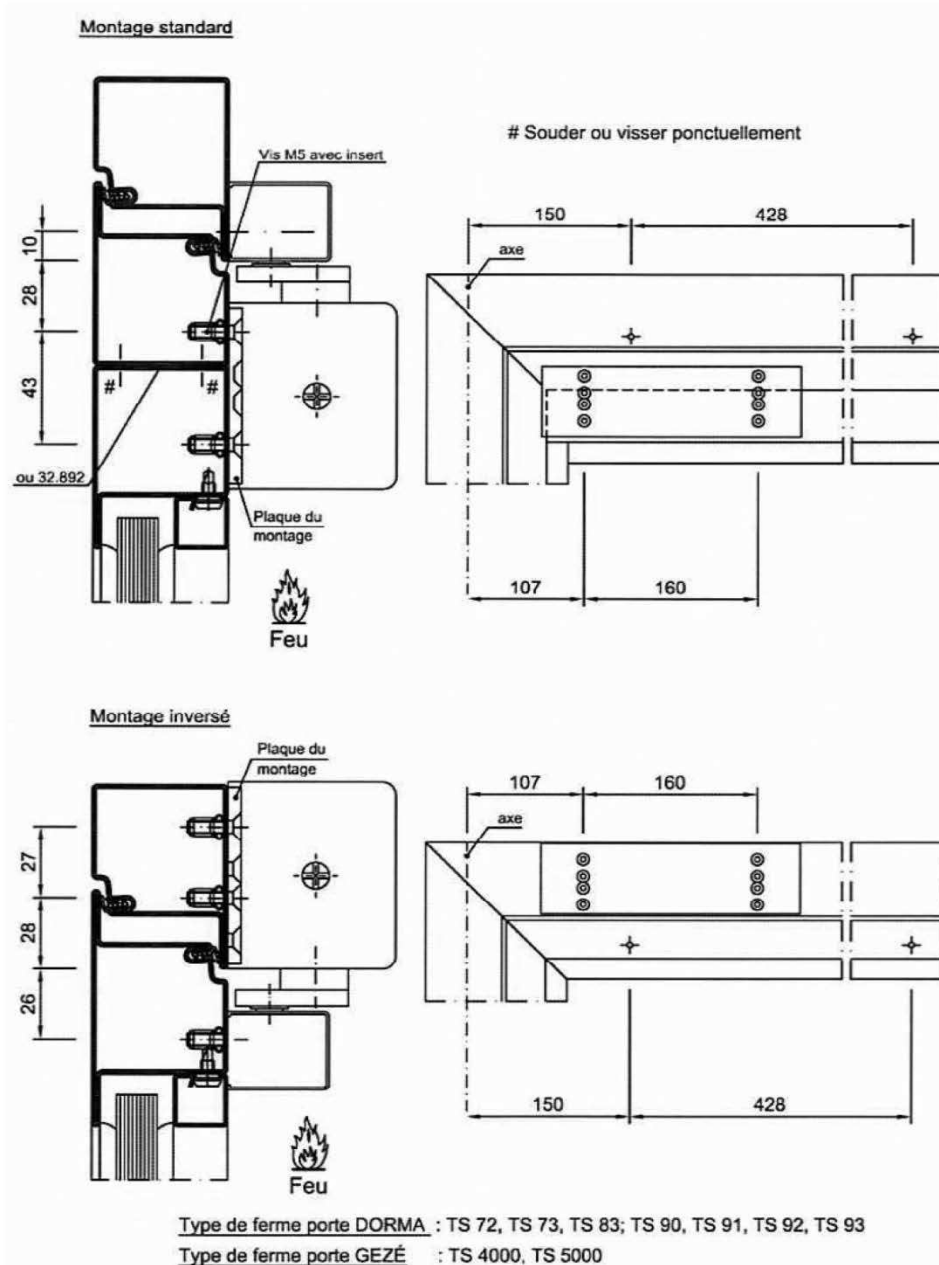


- Angle d'ouverture maxi 120°
- Largeur de vantail maxi 1100
- Poids de vantail maxi 100 kg
- Impossibilité de placer une gâche électrique pour le bec cane supérieur

Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Ferme-porte encastré

Planche 33
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013

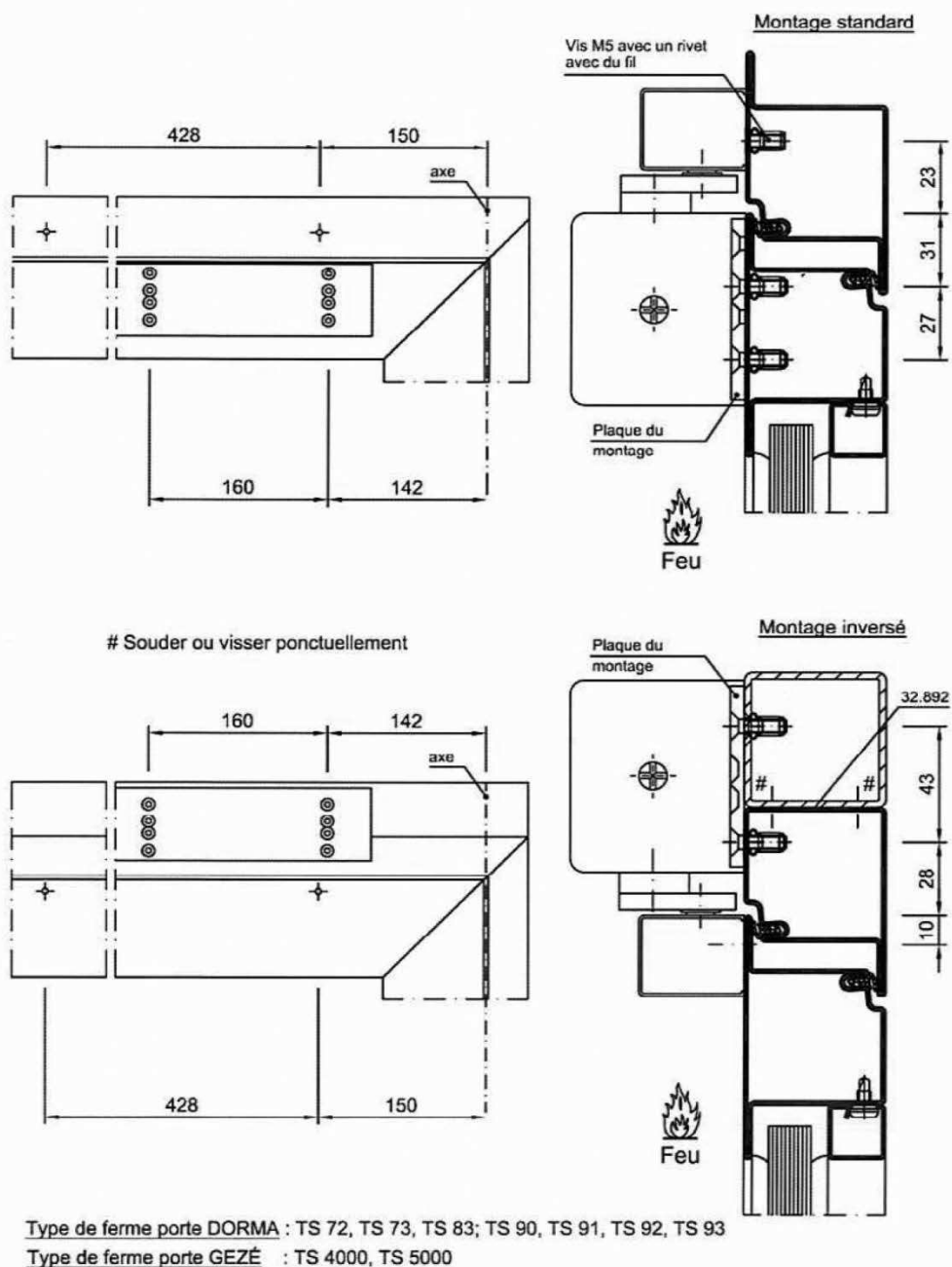


Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60

Ferme-porte monté côté opposé aux paumelles

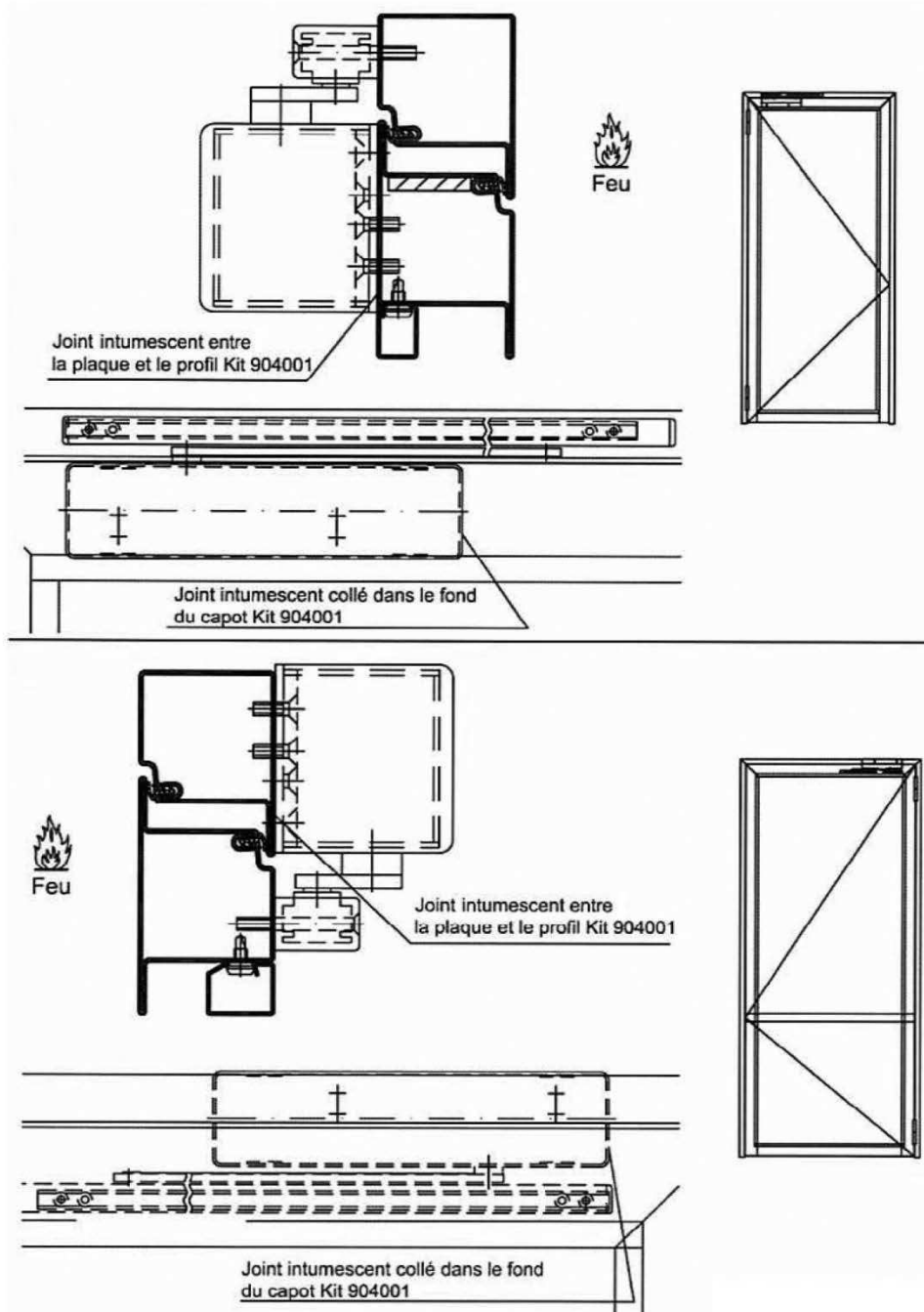
Planche 34
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Ferme-porte monté côté paumelles

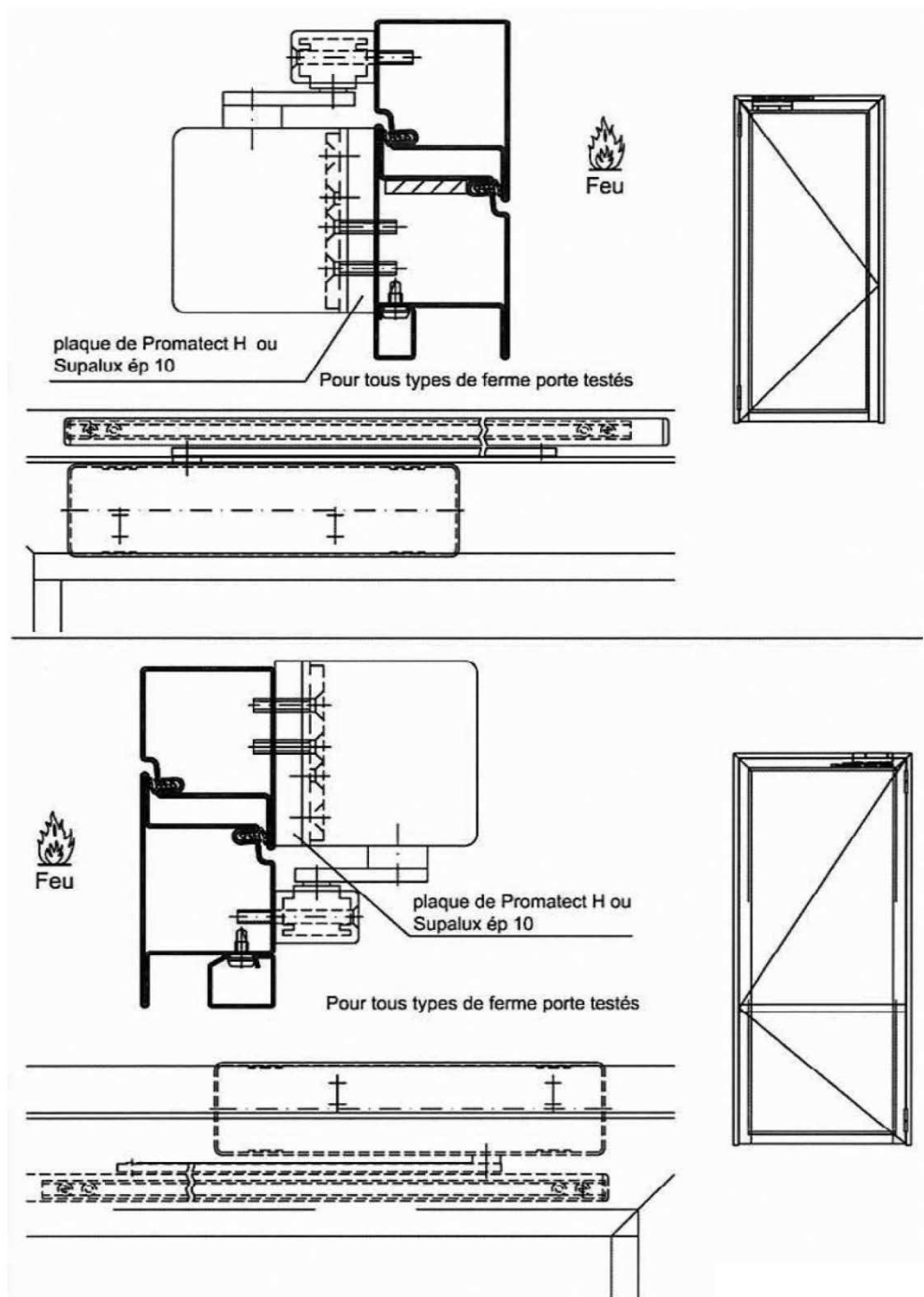
Planche 35
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Ferme-porte protection invisible

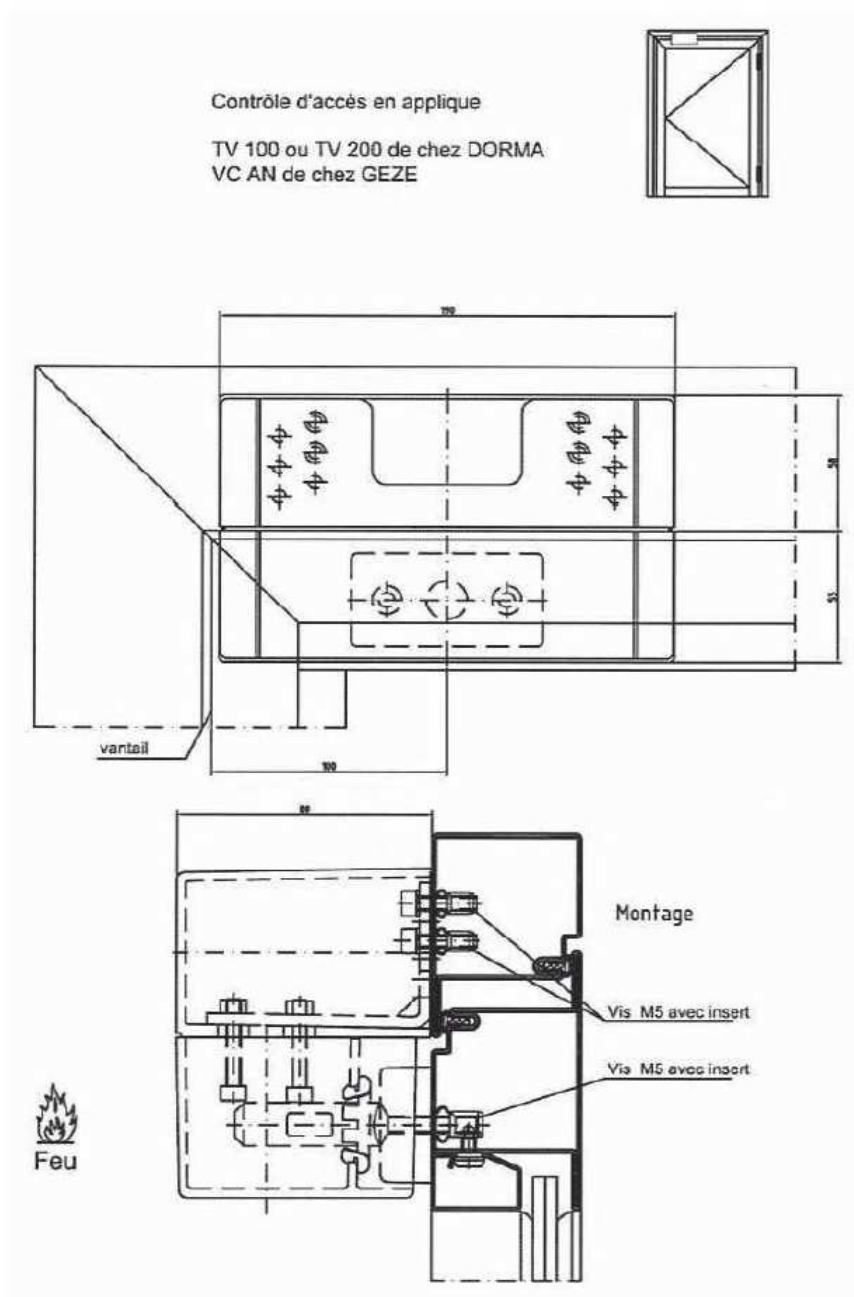
Planche 36
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



Toutes dimensions en mm

PORTE
E60 / EW60
Ferme-porte

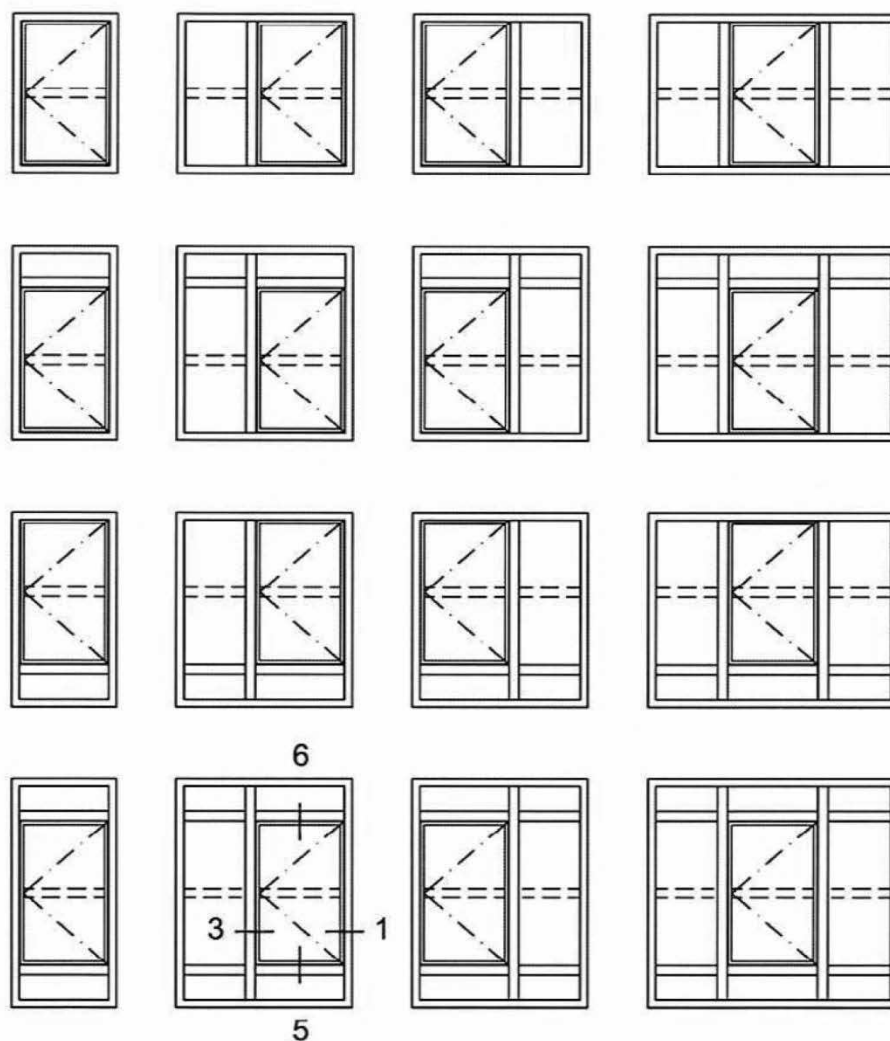
Planche 37
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



PORTE
E60 / EW60
Contrôle d'accès TV 100 ou TV 200

Planche 38
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013

Fenêtre à la Française

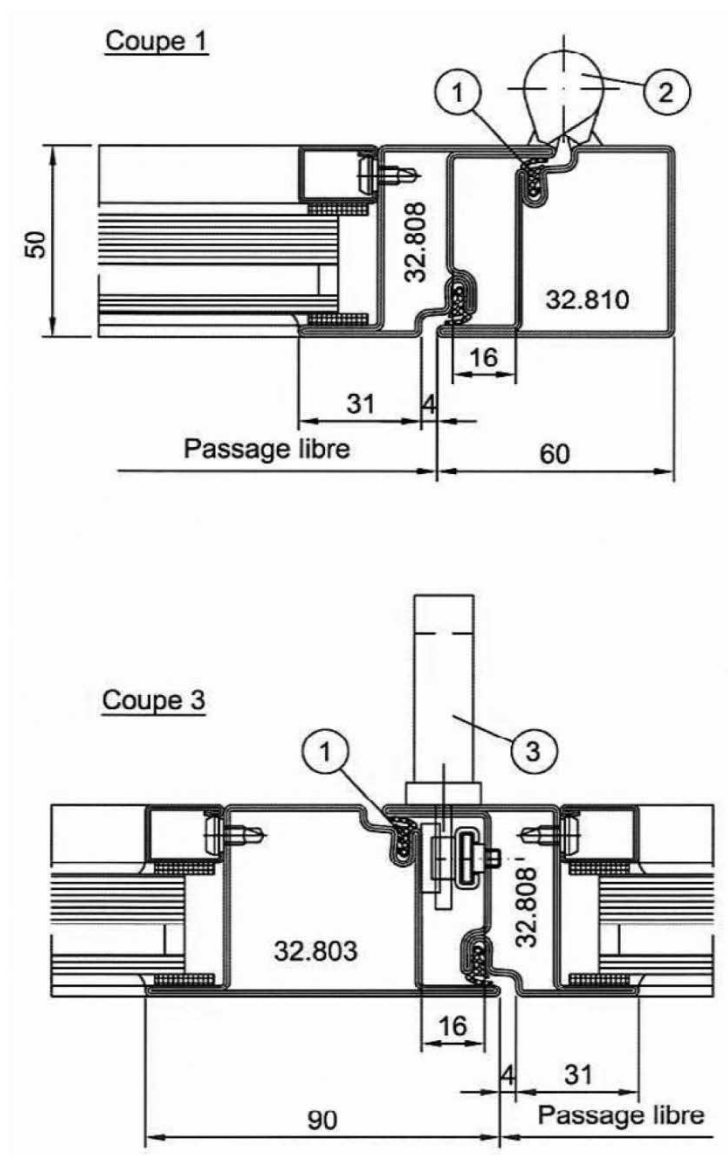


Passage libre maxi (l x h) :
1196 x 1285 ou
1095 x 1403

Toutes dimensions en mm

FENÊTRE À LA FRANÇAISE
E60 / EW60
Configurations admises

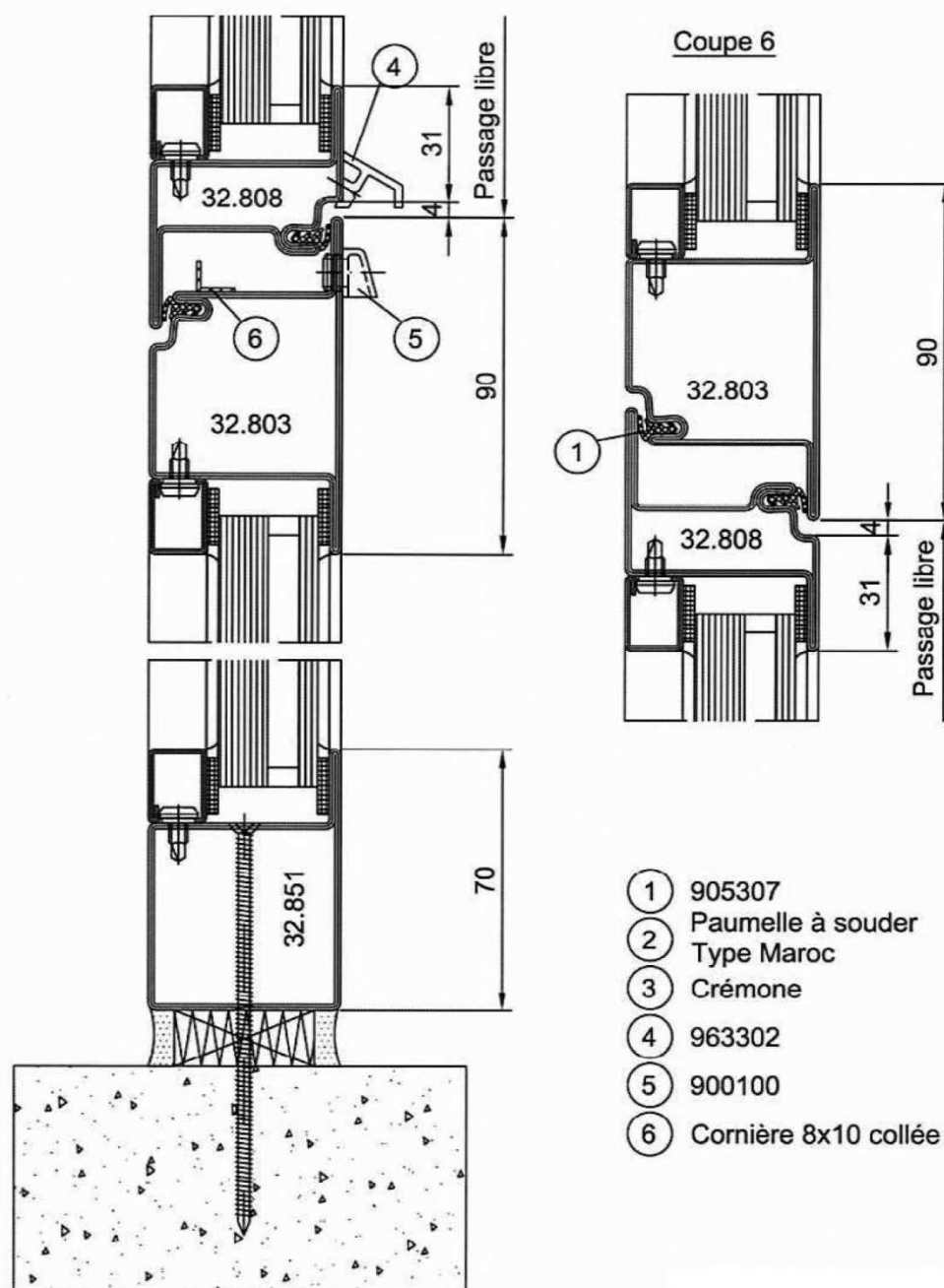
Planche 39
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



Toutes dimensions en mm

FENÊTRE À LA FRANÇAISE
E60 / EW60
Coupes horizontales

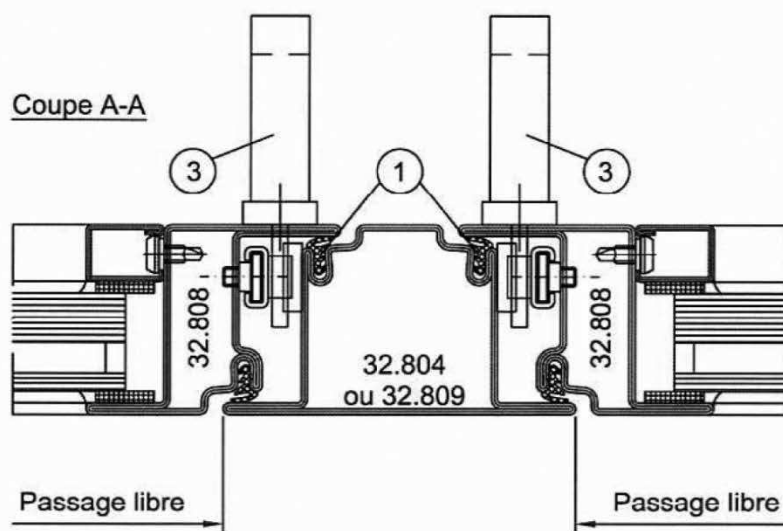
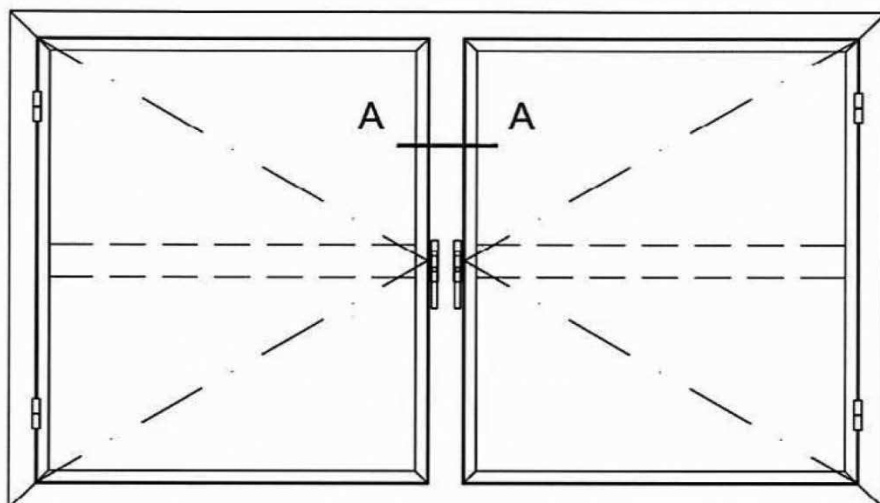
Planche 40
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



Toutes dimensions en mm

FENÊTRE À LA FRANÇAISE
E60 / EW60
Coupes verticales

Planche 41
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



Toutes dimensions en mm

FENÊTRE À LA FRANÇAISE
E60 / EW60
Variante avec meneau

Planche 42
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013

Tableau des quincailleries pour l'ouvrant à 1 vantail



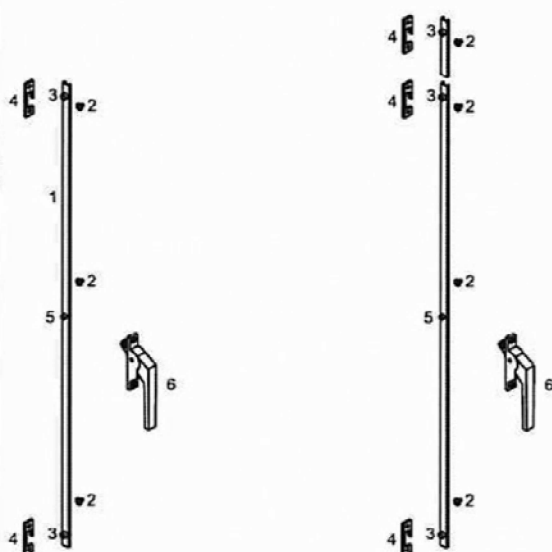
Ouverture à la française
1-vantail
DIN droite ou gauche

hauteur	no de garniture	type de poignée
- 1200 ①	907122 907123	fermeture à clé (plusieurs clés) fermeture à clé (une clé)
1201 - 2000 ②	907124	fermeture à clé (une clé)

La quincaillerie n'est pas montée (en vrac). Pour le montage de la quincaillerie un espace de 16 entre le vantail et le cadre est nécessaire.

①

②



- 1 triangle "C"
- 2 vis de guidage
- 3 galets à rouleau
- 4 gâches
- 5 galet d'entraînement
- 6 poignée à clé
(Fermeture obligatoire pour le feu)

Les paumelles à souder doivent être commandées séparément (commerce).

Toutes dimensions en mm

FENÊTRE À LA FRANÇAISE
E60 / EW60
Tableau des systèmes de fermeture

Planche 43
Nr. 13-A-178
de 27.08.2013



EXTENSION DE CLASSEMENT

Selon l'arrêté du 14 mars 2011 modifiant l'arrêté du 22 mars 2004

Extension de classement n°	sur le procès-verbal n°
▪ 14/1 Révision 1	13-A-176
▪ 14/1 Révision 1	13-A-178 - Révision 1
▪ 14/1 Révision 1	13-A-182

Demandeurs

PYROGUARD UK LTD
Millfield Lane
Haydock, Merseyside
WA11 9GA (GB)

FORSTER PROFILSYSTEME AG
Amriswilerstrasse 50
Postfach CH - 9320 ARBON

Objet de l'extension

Incorporation de blocs-portes à ossature Presto (FORSTER)
dans une cloison vitrée à ossature FUEGO LIGHT 60 (FORSTER)

Durée de validité

Cette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence (ainsi que toutes ses éventuelles révisions). **Sa date limite de validité est celle portée sur son procès-verbal de référence.**

Passé cette date, l'extension de classement ne sera valable que si elle est mentionnée sur une éventuelle reconduction du procès-verbal de référence délivrée par Efectis France.

Cette extension de classement n'est pas cumulable avec d'autres extensions se rapportant à ces mêmes procès-verbaux, sauf mention explicite dans le texte de l'extension.

Cette extension multiple annule et remplace l'extension multiple n° 14/1 sur les procès-verbaux n° 13-A-176, n° 13-A-178 et n° 13-A-182

1. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS

La présente extension de classement autorise l'incorporation des bloc-portes à ossature Presto (FORSTER), objets des procès-verbaux de références n° 13-A-176, 13-A-178 - Révision 1 et 13-A-182, dans une cloison vitrée à ossature FUEGO LIGHT 60 (FORSTER) réalisée conformément au procès-verbal de référence EFR-15-002712.

1.1. PORTES BATTANTES

Dans la feuillure, les profils de la cloison reçoivent un tube en acier de 20 x 15 x 1,5 mm, vissé au pas de 300 mm (par vis TF Ø 3,5 x 25,4 mm), pour permettre la jonction avec le vantail (voir planche n° 1).

1.2. PORTES VA ET VIENT

La traverse haute de l'imposte est renforcée sur toute sa longueur et de chaque côté par un tube en acier de section 50 x 50 x 3 mm (l x h x e) fixé par cordons de soudure.

Une bande de fibres minérales de référence 948005 (FORSTER) et de section 15 x 5 mm ainsi qu'un mastic silicone de référence DC 796 (DOW CORNING), sont placés sur toute la hauteur des montants de l'huissierie (voir planche n° 1).

2. JUSTIFICATION DES CONCLUSIONS

Les modifications telles que décrites dans le présent document sont en tout point identiques à celles décrites dans l'extension multiple de référence :

- 10/10 sur le procès-verbal de référence CTICM n° 04-V-251
- 10/1 sur le procès-verbal de référence EFCTIS n° 07-A-212
- 10/2 sur le procès-verbal de référence EFECTIS n° 07-A-215.

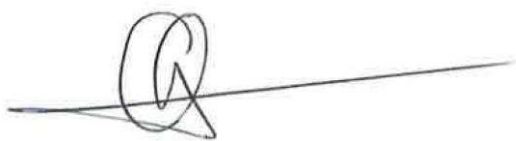
3. CONDITIONS A RESPECTER

Toutes les conditions énoncées dans les procès-verbaux de référence devront être respectées.

4. CONCLUSIONS

Les performances des éléments restent inchangées.

Maizières-lès-Metz, le 18 avril 2017

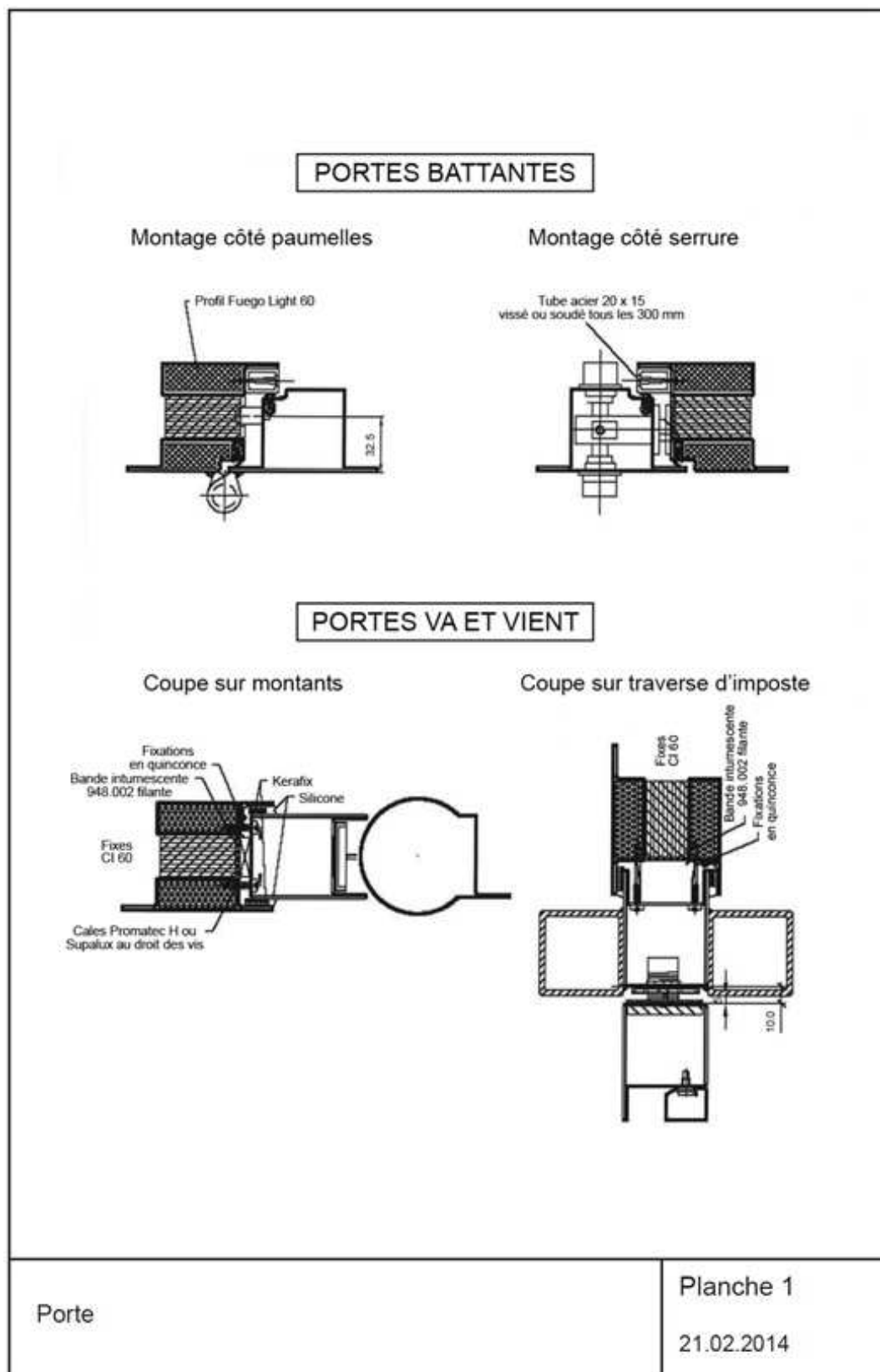


Olivia D'Halluin
Chef de projets



Renaud SCHILLINGER
Directeur Technique
Façades / Compartimentage

Planche n°1 : Détail des jonctions bloc-porte-cloison vitrée





EXTENSION DE CLASSEMENT

Selon l'arrêté du 14 mars 2011 modifiant l'arrêté du 22 mars 2004

Extension de classement n°	sur le procès-verbal n°
▪ 14/1 Révision 2	13-A-176
▪ 14/1 Révision 2	13-A-178 - Révision 1
▪ 14/1 Révision 2	EFR-14-001850
▪ 14/1 Révision 2	EFR-14-001852

Demandeurs

PYROGUARD UK LTD
Millfield Lane
Haydock, Merseyside
WA11 9GA (GB)

FORSTER PROFILSYSTEME AG
Amriswilerstrasse 50
Postfach CH - 9320 ARBON

Objet de l'extension

Incorporation de blocs-portes à ossature Presto (FORSTER)
dans une cloison vitrée à ossature FUEGO LIGHT 60 (FORSTER)

Durée de validité

Cette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence (ainsi que toutes ses éventuelles révisions). **Sa date limite de validité est celle portée sur son procès-verbal de référence.**
Passé cette date, l'extension de classement ne sera valable que si elle est mentionnée sur une éventuelle reconduction du procès-verbal de référence délivrée par Efectis France.
Cette extension de classement n'est pas cumulable avec d'autres extensions se rapportant à ces mêmes procès-verbaux, sauf mention explicite dans le texte de l'extension.

Cette extension multiple annule et remplace l'extension multiple n° 14/1 Révision 1 sur les procès-verbaux n° 13-A-176, n° 13-A-178 - Révision 1 et n° 13-A-182

1. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS

La présente extension de classement autorise l'incorporation des bloc-portes à ossature Presto (FORSTER), objets des procès-verbaux de références n° 13-A-176, 13-A-178 - Révision 1, EFR-14-001850 - Révision 1 et EFR-14-001852, dans une cloison vitrée à ossature FUEGO LIGHT 60 (FORSTER) réalisée conformément au procès-verbal de référence EFR-15-002712.

1.1. PORTES BATTANTES

Dans la feuillure, les profils de la cloison reçoivent un tube en acier de 20 x 15 x 1,5 mm, vissé au pas de 300 mm (par vis TF Ø 3,5 x 25,4 mm), pour permettre la jonction avec le vantail (voir planche n° 1).

1.2. PORTES VA ET VIENT

La traverse haute de l'imposte est renforcée sur toute sa longueur et de chaque côté par un tube en acier de section 50 x 50 x 3 mm (l x h x e) fixé par cordons de soudure.

Une bande de fibres minérales de référence 948005 (FORSTER) et de section 15 x 5 mm ainsi qu'un mastic silicone de référence DC 796 (DOW CORNING), sont placés sur toute la hauteur des montants de l'huissierie (voir planche n° 1).

2. JUSTIFICATION DES CONCLUSIONS

Les modifications telles que décrites dans le présent document sont en tout point identiques à celles décrites dans l'extension multiple de référence :

- 10/10 sur le procès-verbal de référence CTICM n° 04-V-251
- 10/9 sur le procès-verbal de référence CTICM n° 05-V-038
- 10/1 sur le procès-verbal de référence EFECTIS n° 07-A-212
- 10/2 sur le procès-verbal de référence EFECTIS n° 07-A-215.

3. CONDITIONS A RESPECTER

Toutes les conditions énoncées dans les procès-verbaux de référence devront être respectées.

4. CONCLUSIONS

Les performances des éléments restent inchangées.

Maizières-lès-Metz, le 4 octobre 2018

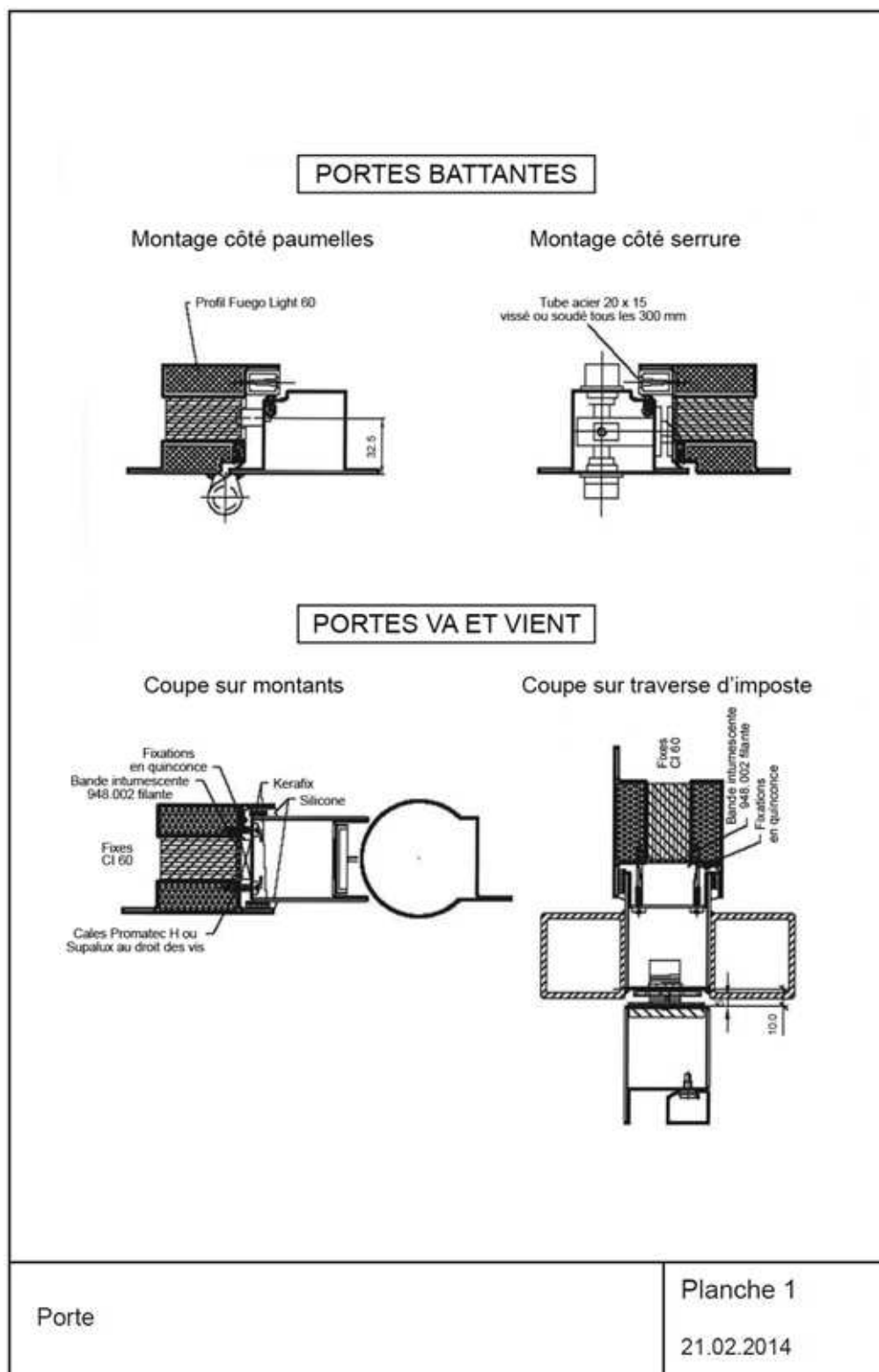


Olivia LUCIFORA
Chef de Service Qualification



Renaud SCHILLINGER
Directeur Technique
Façades / Compartimentage

Planche n°1 : Détail des jonctions bloc-porte-cloison vitrée





Extension de classement

Extension de classement n°	sur le procès-verbal n°
14/1	13 - A - 175
14/2	13 - A - 176
14/1	13 - A - 177
14/2	13 - A - 178

Demandeurs
conjoints

C.G.I. International LTD. - International House
Millfield Lane
Haydock, Merseyside
WA11 9GA (GB)

FORSTER PROFILSYSTEME AG
Amriswilerstrasse 50
Postfach 400
CH - 9320 ARBON

Objet
de l'extension

Incorporation de cloisons vitrées ou blocs-portes à ossature de la série Presto 50 (FORSTER)
dans une cloison légère type 98/48

Validité

Cette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence. Sa date limite de validité est celle portée sur son procès-verbal de référence. Passé cette date, l'extension de classement ne sera valable que si elle est mentionnée sur une éventuelle reconduction du procès-verbal de référence délivrée par EFECTIS France

Cette extension de classement n'est pas cumulable avec d'autres extensions se rapportant à ce même procès-verbal, sauf mention explicite dans le texte de l'extension.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

1. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS

La présente extension de classement autorise l'incorporation des cloisons vitrées ou des bloc-portes à ossature acier de la série PRESTO 50 (FORSTER), objets des procès-verbaux de référence, dans une cloison en plaques de plâtre de type 98/48 à ossature acier et double parements en plaques de plâtre BA 13 standard ou spécial feu suivant :

- 4 côtés dans le cas des cloisons vitrées.
- 3 côtés dans le cas des blocs-portes, le montage sur allège n'étant pas autorisé dans ces cas-là.

La jonction entre la cloison vitrée ou le bloc-porte et la construction support est réalisée par la mise en place d'un chevêtre renfort constitué de deux montants toute hauteur et d'une ou deux traverses. Les montants sont réalisés au moyen d'un rail U48 d'épaisseur 6/10 mm dans lequel est emboîté un profilé M48 lui-même fixé dos-à-dos à un second profilé M48. Les traverses sont réalisées au moyen d'un rail U48 d'épaisseur 6/10 mm dans lequel est emboîté un profilé M48. Les profilés du chevêtre à la jonction avec la cloison vitrée ou le bloc-porte sont protégés sur leur face par deux couches de plaques de plâtre standard d'épaisseur 12,5 mm et fixés sur les montants et traverses par vis TF 3,5 x 35 mm réparties au pas maximal de 500 mm. Voir planches n° 1 et 2.

L'imposte en plaques de plâtre est composée d'une ossature interne renforcée par des montants M48 répartis au pas maximal de 460 mm. Voir planches n° 1 et 2.

Le cas échéant, l'allège en plaques de plâtre est composée d'une ossature interne renforcée par des montants M48 doublés, fixés dos à dos et répartis au pas maximal de 460 mm. Voir planche n° 1.

La cloison vitrée ou le bloc-porte sont fixés dans la cloison légère par vis HUS Ø 7,5 x 110 mm (HILTI) placées à 220 mm des angles puis réparties au pas maximal de 510 mm. Le jeu maximal de 15 mm laissé entre la cloison vitrée ou le bloc-porte et la cloison légère est étanché par bourrage de laine de roche (ROCKWOOL) de masse volumique minimale 165 kg/m³.

2. JUSTIFICATION DES CONCLUSIONS

La mise en œuvre des cloisons vitrées ou des bloc-portes à ossature acier de la série PRESTO 50 (FORSTER), objets des procès-verbaux de référence, dans de la cloison légère type 98/48 est autorisée sur la base de l'essai de référence EFECTIS n°08-G-053 A, réalisé selon la norme EN 1364-1 :1999 au Laboratoire d'EFECTIS FRANCE à Maizières-lès-Metz (FRANCE) le 21 février 2008 et concernant un châssis vitré à ossature acier (FORSTER), dont les déformations sont comparables avec l'ossature acier de la série PRESTO 50 (FORSTER), installé feu côté parclores dans une cloison légère de type 98/48, ayant montré le bon comportement au feu d'une telle jonction pendant plus de 60 minutes.

3. CONDITIONS A RESPECTER

Hauteur maximale de l'ensemble (cloison vitrée + cloison légère de type 98/48)	: 4000 mm
Hauteur maximale de l'imposte en plaques de plâtre de type 98/48	: 500 mm
Hauteur maximale de l'allège en plaques de plâtre de type 98/48	: 1000 mm

Hauteur maximale de l'ensemble (bloc-porte + imposte en cloison légère de type 98/48)	: 4000 mm
Hauteur maximale de l'imposte en plaques de plâtre de type 98/48	: 500 mm

Toutes les autres conditions énoncées dans les procès-verbaux de référence devront être respectées.

4. CONCLUSIONS

Les performances des éléments restent inchangées.

Maizières-lès-Metz, le 28 mai 2014



Olivia D'HALLUIN
Responsable du pôle éléments verriers



Hervé RYCKEWAERT
Chef de Service Essais

Planche n°1 : Détail des jonctions cloison vitrée-cloison légère

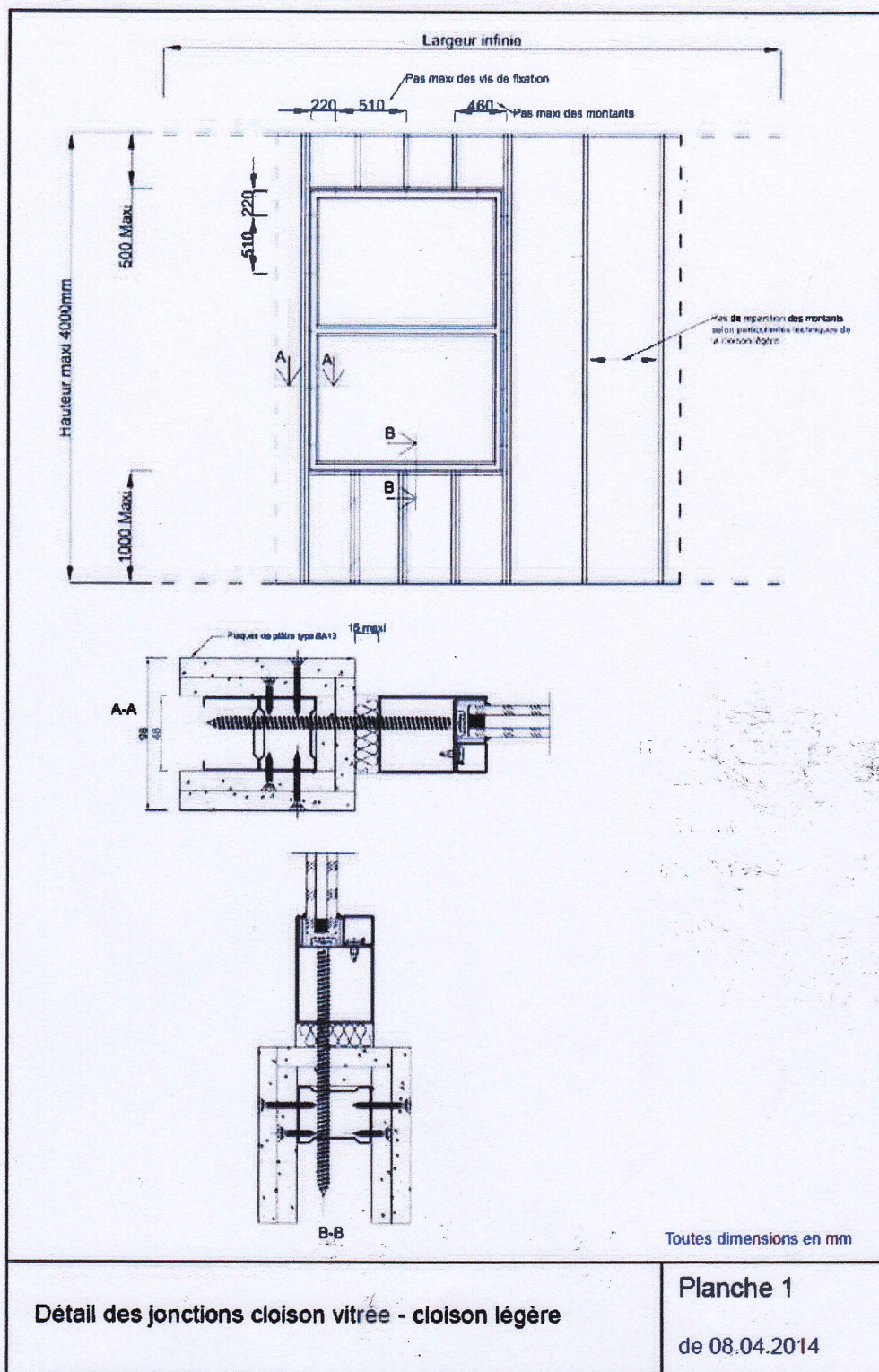
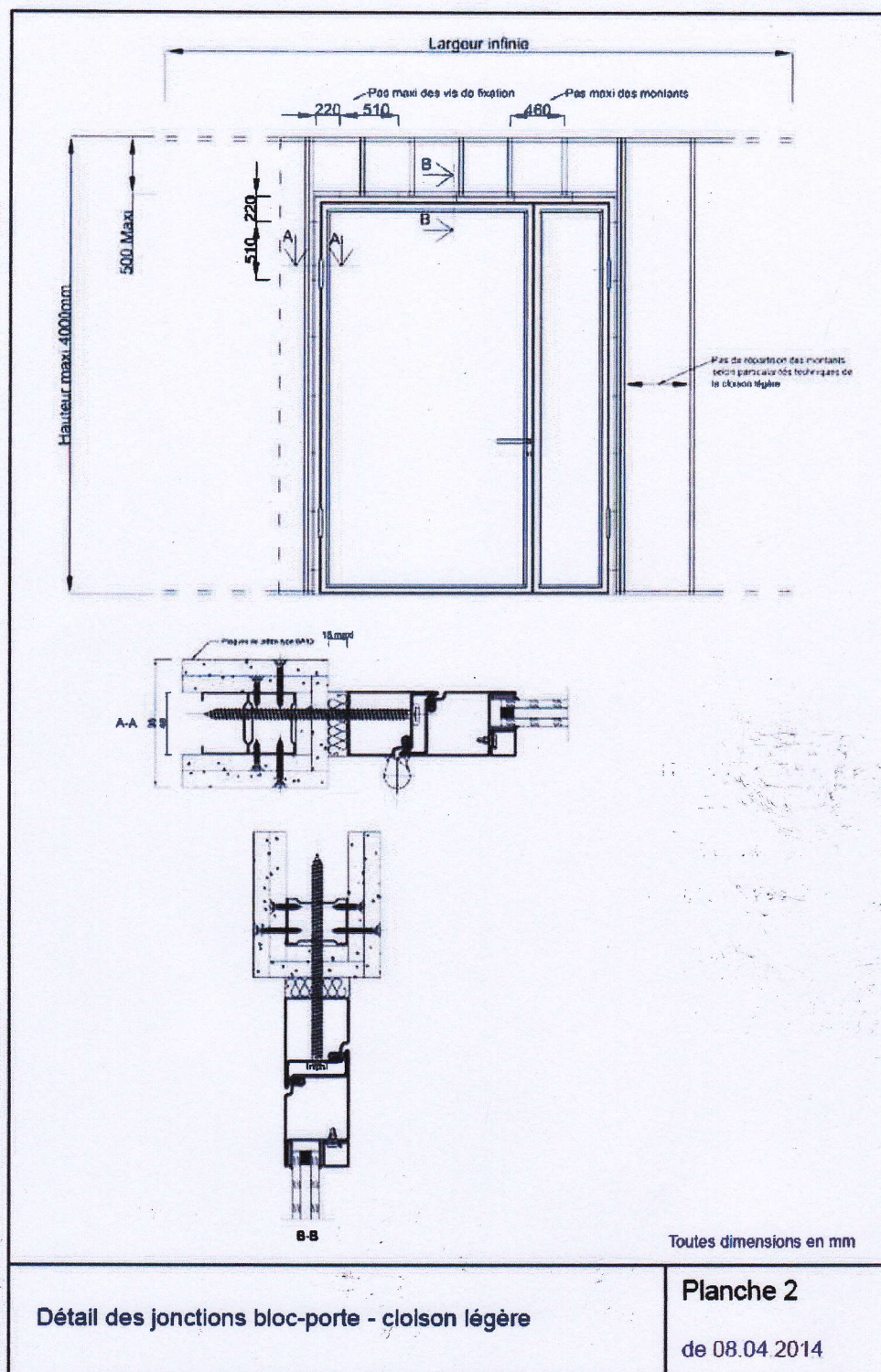


Planche n° 2 : Détail des jonctions bloc-porte-cloison légère





EXTENSION DE CLASSEMENT

Extension de classement n°

sur les procès-verbaux n°

▪ EFR-14-002238

13 - A - 177

13 - A - 178

Demandeurs

CGI INTERNATIONAL LTD – INTERNATIONAL HOUSE
Millfield Lane
Haydock Merseyside
GB- WA11 9GA

FORSTER ROHR & PROFILTECHNIK AG
FORSTER PROFILSYSTEME
AMRISWILERSTRASSE 50
POSTFACH 400
CH - 9320 ARBON

Objet de l'extension

Mise en œuvre de vitrage de protection contre le vandalisme et l'effraction.

Durée de validité

Cette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence. **Sa date limite de validité est celle portée sur son procès-verbal de référence.**

Passé cette date, l'extension de classement ne sera valable que si elle est mentionnée sur une éventuelle reconduction du procès-verbal de référence délivrée par EFACTIS France.

Cette extension de classement n'est pas cumulable avec d'autres extensions se rapportant à ces mêmes procès-verbaux, sauf mention explicite dans le texte de l'extension.

1. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS

La présente extension multiple de classement autorise la mise en œuvre de vitrages Pyroguard T EW60/13-1 VF et Pyroguard T EW60/13-1 VI (CGI France) comportant une contre-face anti-effraction de classe P1A à P6B (verre de protection contre le vandalisme et l'effraction) d'épaisseur 7 mm à 18 mm.

Le jeu en fond de feuillure, la prise en feuillure ainsi que le mode de serrage des vitrages restent identiques à ceux des procès-verbaux de référence.

Pour les ossatures métalliques, le maintien des vitrages est réalisé par des parcloles listées en planche n° 2.

Pour les ossatures bois, seule la section de l'ossature est augmentée proportionnellement à l'épaisseur des vitrages mis en œuvre, la section des parcloles reste celle des procès-verbaux de référence.

2. JUSTIFICATION DES CONCLUSIONS

Les procès-verbaux de classement de référence EFECTIS n° 13-A-177 et n° 13-A-178 sont en tout point identiques aux procès-verbaux de classement EFECTIS n° 07-A-214 et n° 07-A-215.

La présente extension de classement multiple est en tout point identique à celle n° 09/1 sur les procès-verbaux n° 07-A-214 et n° 07-A-215.

Seul le nom du Demandeur et la référence commerciale du vitrage sont modifiés.

3. CONDITIONS A RESPECTER

- Les contre-faces anti-effraction seront toujours positionnées côté feu.
- Le sens de feu de l'ossature reste celui des procès-verbaux de référence.
- Toutes les conditions à respecter sont celles des procès-verbaux de référence.

4. CONCLUSIONS

Les performances de l'élément sont les suivantes :

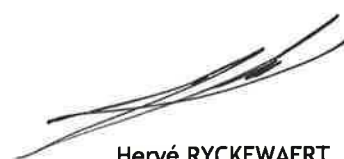
R	E	I	W		t	-	M	C	S	G	K
	E		W		60						
	E				60						

Cette extension de classement est cumulable avec les extensions précédemment émises sur les procès-verbaux de référence.

Maizières-lès-Metz, le 15 septembre 2014



Déborah KRIER
Chargée d'Affaires



Hervé RYCKEWAERT
Chef du Service Essais

Planche n° 1: Détail des vitrages

Liste des compositions autorisées : Vitrages isolants

Face	Intercalaire	Contreface
Pyroguard T-EW60/13-1	Intercalaire isolant acier Epaisseur à définir*	Vitrage feuilleté retardateur d'effraction (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté anti-effraction (trempé ou non)

* L'épaisseur totale du vitrage n'excèdera pas 33 mm

Liste des compositions autorisées : Vitrages feuilletés

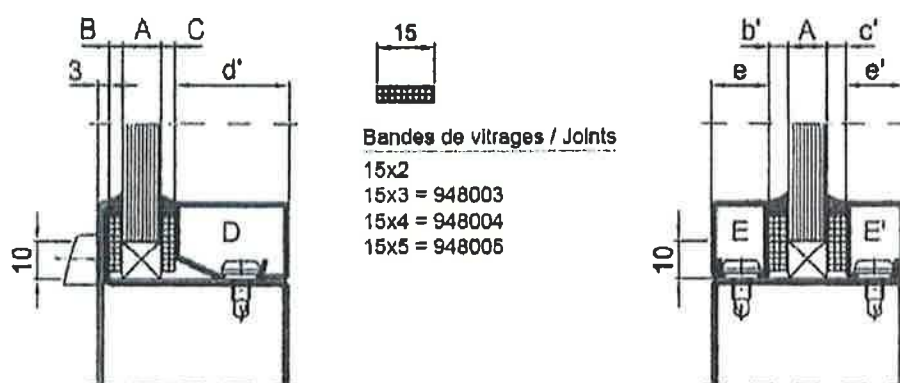
Face	Intercalaire	Contreface
Trempé 5 mm	Intercalaire intumescent (gel) 3 mm	Vitrage feuilleté retardateur d'effraction (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté anti-effraction (trempé ou non)

Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial

Liste des vitrages isolants et feuilletés

Planche 1
EFR-14-002238
de 01.09.2014

Planche n° 2: Détail des pareclosés acier



A (épaisseur du vitrage)	SIMPLE PARCLOSAGE			DOUBLE PARCLOSAGE			
	B	C	D (d')	b'	c'	E (e)	E' (e')
13	948004 (15x4)	948005 (15x5)	901228 (25)	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901226 (15)	901226 (15)
14	948004 (15x4)	948004 (15x4)	901228 (25)	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901226 (15)	901226 (15)
15	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901228 (25)	15x2	948003 (15x3)	901226 (15)	901226 (15)
16	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901228 (25)	15x2	15x2	901226 (15)	901226 (15)
17	15x2	948003 (15x3)	901228 (25)	948004 (15x4)	948004 (15x4)	901241 (10)	901226 (15)
18	948004 (15x4)	948005 (15x5)	901227 (20)	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901241 (10)	901226 (15)
19	948004 (15x4)	948004 (15x4)	901227 (20)	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901241 (10)	901226 (15)
20	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901227 (20)	15x2	948003 (15x3)	901241 (10)	901226 (15)
21	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901227 (20)	15x2	15x2	901241 (10)	901226 (15)
22	15x2	948003 (15x3)	901227 (20)	948004 (15x4)	948004 (15x4)	901241 (10)	901241 (10)
23	948004 (15x4)	948005 (15x5)	901226 (15)	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901241 (10)	901241 (10)
24	948004 (15x4)	948004 (15x4)	901226 (15)	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901241 (10)	901241 (10)
25	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901226 (15)	15x2	948003 (15x3)	901241 (10)	901241 (10)
26	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901226 (15)	15x2	15x2	901241 (10)	901241 (10)
27	15x2	948003 (15x3)	901226 (15)	Nota : les épaisseurs des joints sont à adapter suivant les tolérances de fabrication des vitrages			
28*	948004 (15x4)	948005 (15x5)	901241 (10)				
29	948004 (15x4)	948004 (15x4)	901241 (10)				
30	948003 (15x3)	948004 (15x4)	901241 (10)				
31	948003 (15x3)	948003 (15x3)	901241 (10)				
32	15x2	948003 (15x3)	901241 (10)				
33	15x2	15x2	901241 (10)				

* Panneau plein

Toutes dimensions en mm

Système de maintien des éléments de remplissage

Planche 2
EFR-14-002238
De 29.08.2014



EXTENSION DE CLASSEMENT

Extension de classement n°	sur les procès-verbaux n°
▪ EFR-14-002239	13 - A - 177
	13 - A - 178
	13 - A - 184

Demandeurs

CGI INTERNATIONAL LTD - INTERNATIONAL HOUSE
Milfield Lane
Haydock Merseyside
GB- WA11 9GA

FORSTER ROHR & PROFILTECHNIK AG
FORSTER PROFILSYSTEME
AMRISWILERSTRASSE 50
POSTFACH 400
CH - 9320 ARBON

Objet de l'extension

Mise en œuvre de vitrages Pyroguard T EW 60/6 VF et Pyroguard T EW 60/6 VI (CGI FRANCE)

Durée de validité

Cette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence. **Sa date limite de validité est celle portée sur son procès-verbal de référence.**

Passé cette date, l'extension de classement ne sera valable que si elle est mentionnée sur une éventuelle reconduction du procès-verbal de référence délivrée par EFACTIS France.

Cette extension de classement n'est pas cumulable avec d'autres extensions se rapportant à ces mêmes procès-verbaux, sauf mention explicite dans le texte de l'extension.

1. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS

La présente extension de classement autorise le remplacement des vitrages mis en œuvre dans les blocs-portes, les cloisons vitrées et les façades objets des procès-verbaux de référence par des vitrages de référence Pyroguard T EW 60/6 VF (CGI FRANCE) ou par des vitrages de référence Pyroguard T EW60/6 VI (CGI FRANCE).

Les vitrages Pyroguard T EW60/6 VF (CGI FRANCE) sont composés de :

- un vitrage trempé Pyroguard T EW60/6 (CGI FRANCE) d'épaisseur 6 mm,
- Une couche de PVB d'épaisseur comprise entre 0,76 mm et 2,28 mm,
- un vitrage tel que décrit à la planche n° 1.

Les vitrages Pyroguard T EW60/6 VI (CGI FRANCE) sont composés de :

- un vitrage trempé Pyroguard T EW60/6 (CGI FRANCE) d'épaisseur 6 mm,
- un intercalaire acier suivant les conditions mentionnées sur la planche n° 1,
- un vitrage tel que décrit à la planche n° 1.

Pour le procès-verbal n° 13-A-184

Le maintien des éléments de remplissage est toujours réalisé par l'intermédiaire des serreurs, qui sont fixés sur l'ossature au pas de 300 mm par un ensemble composé de vis, d'un distanceur, d'une base de serrage et d'un support de verre.

Les dimensions et références des pièces constituant le système de maintien sont adaptées en fonction de l'épaisseur des vitrages -voir planche n° 2-.

L'étanchéité entre les vitrages et l'ossature est réalisée par l'intermédiaire de bandes de fibres minérales Fiberfrax (UNIFRAX) de section 20 x 3 mm.

Le chicanage en périphérie des panneaux d'épaisseur 46 mm est adapté à l'épaisseur des vitrages Pyroguard T EW60/6 (CGI FRANCE).

Pour les procès-verbaux n° 13-A-177 et 13-A-178

Le maintien des éléments de remplissage est réalisé par l'intermédiaire de parcloles, tel que décrit dans les procès-verbaux de référence. La section des parcloles est adaptée afin de réaliser le maintien du vitrage.

De part et d'autre du vitrage, l'ossature et les parcloles sont associées à une bande de fibre minérale Fiberfrax (UNIFRAX) de section 20 x 3 mm.

La mise en œuvre de ferme-porte côté opposé au feu est autorisée à condition qu'une plaque de Promatect H (PROMAT) d'épaisseur 10 mm soit installée entre le ferme-porte et l'ossature, ainsi qu'en partie basse du ferme-porte.

Pour tous les procès-verbaux de référence, l'épaisseur de la cale de vitrage doit être modifiée de façon à avoir une prise en feuillure et un jeu en fond de feuillure suivant :

Prise en feuillure	: 12 mm.
Jeu en fond de feuillure	: 8 mm.

2. JUSTIFICATION DES CONCLUSIONS

Les procès-verbaux de classement de référence EFACTIS n° 13-A-177, n° 13-A-178 et n° 13-A-184 sont en tout point identiques aux procès-verbaux de classement EFACTIS n° 07-A-214, n° 07-A-215 et n° 09-A-392.

La présente extension de classement multiple est en tout point identique à celle n° 11/2 sur le procès-verbal n° 07-A-214, n° 11/3 sur le procès-verbal n° 07-A-215 et n° 11/1 sur le procès-verbal n° 09-A-392.

Seul le nom du Demandeur et la référence commerciale du vitrage sont modifiés.

3. CONDITIONS A RESPECTER

- Sens de feu : Le vitrage Pyroguard T EW60/6 est toujours placé côté opposé au feu, avec la face réfléchissante côté feu.

- Dimensions hors-tout des vitrages Pyroguard T EW60/6 VF (CGI FRANCE) :

- Pour les procès-verbaux 13-A-177 et 13-A-178 :

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
Minimum	Illimité	Illimité
Maximum	2835	1385

OU

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
Minimum	Illimité	Illimité
Maximum	1385	2835

- Pour le procès-verbal 13-A-184 :

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
Minimum	Illimité	Illimité
Maximum	1500	1385

OU

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
Minimum	Illimité	Illimité
Maximum	1385	2835

- Dimensions hors-tout des vitrages Pyroguard T EW60/6 VI (CGI FRANCE) :

- Pour les procès-verbaux 13-A-177 et 13-A-178 :

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
Minimum	Illimité	Illimité
Maximum	1542	2742
La surface maximale hors-tout du vitrage ne doit pas dépasser 3,55 m²		

- Pour le procès-verbal 13-A-184 :

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
Minimum	Illimité	Illimité
Maximum	1285	2285

- Toutes les conditions de validité des procès-verbaux de classement de référence seront respectées.

4. CONCLUSIONS

Les performances de l'élément sont les suivantes :

- Pour le procès-verbal 13-A-184 :

R	E	I	W		t	-	M	C	S	G	K
	E			(i ↔ o)*	60						

* Sens de feu des vitrages : Le vitrage Pyroguard T EW60/6 est toujours placé côté opposé au feu, avec la face réfléchissante côté feu.

• Pour les procès-verbaux 13-A-177 et 13-A-178 :

R	E	I	W		t	-	M	C	S	G	K
	E				60						

Cette extension de classement est cumulaire avec les extensions précédemment émises sur les procès-verbaux de référence n° 13-A-177 et n° 13-A-178.

Maizières-lès-Metz, le 15 septembre 2014



Déborah KRIER
Chargée d'Affaires



Hervé RYCKEWAERT
Chef du Service Essais

Planche n° 1: Composition des vitrages

Liste des compositions autorisées : Vitrages Isolants			
Face	Intercalaire	Contreface	
Pyroguard T EW60/6	Intercalaire Isolant acier Epaisseur à définir*	Float 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm ► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur	
		Trempe 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm ► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur	
		Vitrage feuilleté 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non)	
		Vitrage feuilleté 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non)	
		Vitrage feuilleté 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non)	
		Vitrage feuilleté 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non)	
		► Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial	
		Vitrage feuilleté retardateur d'effraction (trempé ou non)	
		Vitrage feuilleté anti-effraction (trempé ou non)	
		Miroir 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)	
		Miroir espion 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)	
		Vitrage décoratif 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)	
		Vitrage autonettoyant 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)	
		Vitrage réfléchissant 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)	
		► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur	
		Vitrage à faible émissivité 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)	
		Vitrage de contrôle solaire 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)	
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non)	
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non)	
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non)	
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non)	
		► Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial	
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non)	
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non)	
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non)	
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non)	
		► Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial	
		Pyroguard T EW60/6 ► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur sur la face opposée à la couche	
		* L'épaisseur totale du vitrage n'excèdera pas: 33 mm pour un profil Forster Presto 50 43 mm pour un profil Forster Thermfix-Vario	

Liste des compositions autorisées : Vitrages feuilletés			
Face	PVB	Contreface	
Pyroguard T EW60/6	0,76; 1,52 ou 2,28 mm	Float 3,4,5,6,8,10 ou 12mm ► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur	
		Trempe 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm ► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur	
		Miroir 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)	
		Miroir espion 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)	
		Vitrage décoratif 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)	
		Vitrage autonettoyant 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)	
		Vitrage réfléchissant 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)	
		► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur	
		Vitrage à faible émissivité 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)	
		Vitrage de contrôle solaire 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)	
		Pyroguard T EW60/6 ► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur sur la face opposée à la couche	
		Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial	

Liste des vitrages isolants et feuilletés	Planche 1 EFR-14-002239 De 29.08.2014
---	---

Planche n° 2: Système de maintien

**Tableau accessoires
Façade rideau**

Verre (mm)	Base de serrage	Vis de serrage	Support de verre			Distancieur
			max. 30kg/ Pièce Art.Nr. (Bmm)	max. 40kg/ Pièce Art.Nr. (Bmm)	max. 90kg/ Pièce Art.Nr. (Bmm)	
3	936570	936806 (45)	936720 (10)	936720 (10)		936840 Coupe (12)
4						936840 Coupe (14)
5			936721 (15)	936721 (15)		
6						936840 Coupe (16)
7		936807 (50)				
8 - 9						936840 Coupe (18)
10 - 11			936722 (20)	936722 (20)		936840 (20)
12		936808 (55)				936841 (22)
13						
14						936842 (24)
15			936723 (25)	936723 (25)	936735 (25)	
16		936820 (57.5)				936843 (26)
17		936809 (60)				936844 (28)
18						
19			936724 (30)	936724 (30)	936736 (30)	936845 (30)
20		936821 (62.5)				
21		936810 (65)				936846 (32)
22						936847 (34)
23			936725 (35)	936725 (35)	936737 (35)	
24						
25		936822 (67.5)				936848 (36)
26		936811 (70)				
27						936849 (38)
28						
29			936726 (40)	936726 (40)	936738 (40)	936850 (40)
30		936823 (72.5)				
31		936812 (75)				936851 (42)
32						
33						936852 (44)
34						
35			936727 (45)	936727 (45)	936739 (45)	936853 (46)
36		936813 (80)				
37						936854 (48)
38 - 39						
40 - 41	936570	936813 (80)	936728 (50)	936728 (50)	936740 (50)	936855 (50)
42		936814 (85)				936856 (52)
43						
44						936857 (54)
45			936729 (55)	936729 (55)	936741 (55)	
46						936858 (56)
47		936815 (90)				
48 - 49						936859 (58)
50 - 51			936730 (60)	936730 (60)	936742 (60)	936860 (60)
52		936816 (95)				936861 (62)
53						
54						2 x 936846 (32/32)
55			936731 (65)	936731 (65)	936743* (65)	3 x 936841 (22/22/22)
56						
57		936817 (100)				2 x 936847 (34/34)
58 - 59						
60						936845/936850 (30/40)

* Uniquement avec vissage supplémentaire
(vis de serrage)

Système de maintien

Planche 2
EFR-14-002239
de 01.09.2014

**EXTENSION DE CLASSEMENT****Extension de classement n°****sur le procès-verbal n°**

▪ EFR-14-002247

13 - A - 176

▪ EFR-14-002247

13 - A - 178

Demandeurs**CGI INTERNATIONAL LTD - INTERNATIONAL HOUSE**
Milfield Lane
Haydock Merseyside
GB- WA11 9GA**FORSTER ROHR & PROFILTECHNIK AG**
FORSTER PROFILSYSTEME
AMRISWILERSTRASSE 50
POSTFACH 400
CH - 9320 ARBON**Objet de l'extension**

Incorporation de blocs-portes à ossature Presto (FORSTER) dans une cloison vitrée à ossature FUEGO LIGHT 60 (FORSTER).

Durée de validitéCette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence. **Sa date limite de validité est celle portée sur son procès-verbal de référence.**

Passé cette date, l'extension de classement ne sera valable que si elle est mentionnée sur une éventuelle reconduction du procès-verbal de référence délivrée par EFECTIS France.

Cette extension de classement n'est pas cumulable avec d'autres extensions se rapportant à ces mêmes procès-verbaux, sauf mention explicite dans le texte de l'extension.

1. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS

La présente extension de classement autorise l'incorporation des bloc-portes à ossature Presto (FORSTER), objets des procès-verbaux de référence n° 13-A-176 et n° 13-A-178, dans une cloison vitrée à ossature FUEGO LIGHT 60 (FORSTER) réalisée conformément au procès-verbal n° 13-A-429.

1.1 PORTES BATTANTES :

Dans la feuillure, les profils de la cloison reçoivent un tube en acier de 20 x 15 x 1,5 mm, vissé au pas de 300 mm (par vis TF Ø 3,5 x 25,4 mm), pour permettre la jonction avec le vantail - voir planche n° 1 -.

1.2 PORTES VA ET VIENT :

La traverse haute de l'imposte est renforcée sur toute sa longueur et de chaque côté par un tube en acier de section 50 x 50 x 3 mm (l x h x e) fixé par cordons de soudure.

Une bande de fibres minérales de référence 948005 (FORSTER) et de section 15 x 5 mm ainsi qu'un mastic silicone de référence DC 796 (DOW CORNING), sont placés sur toute la hauteur des montants de l'hubriserie.
Voir planche n° 1.

2. JUSTIFICATION DES CONCLUSIONS

Les procès-verbaux de classement de référence EFECTIS n° 13-A-176 et n° 13-A-178 sont en tout point identiques aux procès-verbaux de classement EFECTIS n° 07-A-212 et n° 07-A-215.

La présente extension de classement multiple est en tout point identique à celle n° 11/2 sur le procès-verbal n° 07-A-212 et n° 11/4 sur le procès-verbal n° 07-A-215.

Seul le nom du Demandeur est modifié.

3. CONDITIONS A RESPECTER

Toutes les conditions de validité des procès-verbaux de classement de référence seront respectées.

4. CONCLUSIONS

Les performances de l'élément sont inchangées.

Cette extension de classement est cumulable avec les extensions n° EFR-14-002238 et n° EFR-14-002239 précédemment émises sur le procès-verbal de référence n° 13-A-178.



Déborah KRIER
Chargée d'Affaires

Maizières-lès-Metz, le 30 septembre 2014

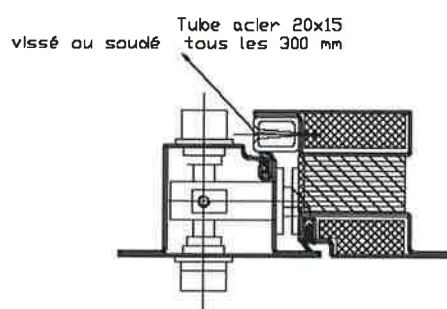
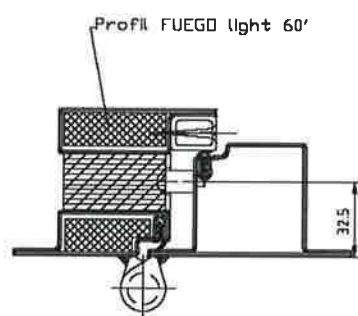


Hervé RYCKEWAERT
Chef du Service Essais

Planche n° 1: Détail

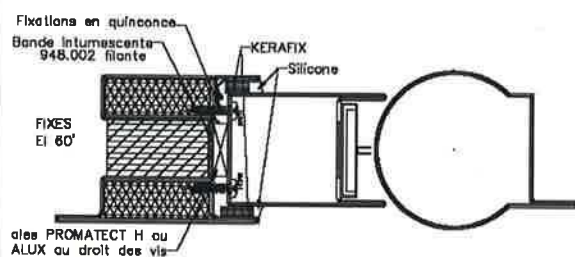
PORTES BATTANTES

Montage côté paumelles Montage côté serrure

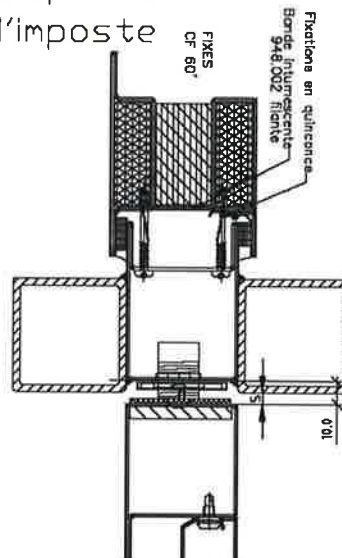


PORTES VA ET VIENT

Coupe sur montants



Coupe sur traverse d'imposte



Porte

Planche 1
EFR-14-002247
de 02.09.2014



EXTENSION DE CLASSEMENT

Selon l'arrêté du 14 mars 2011 modifiant l'arrêté du 22 mars 2004

Extension de classement n°	sur le procès-verbal n°
▪ 18/4	13 - A - 177
▪ 18/6	13 - A - 178

Demandeurs	PYROGUARD UK LTD (ex – C.G.I INTERNATIONAL LTD) Millfield Lane Haydock Merseyside GB - WA11 9GA	FORSTER SYSTEMES DE PROFILES SA Amriswilerstrasse 50 Postfach CH - 9320 ARBON
-------------------	---	---

Objet de l'extension	Mise en œuvre de vitrages : - Pyroguard T-EW30/6 (PYROGUARD UK LTD) - Pyroguard T-EW30/6 VI (PYROGUARD UK LTD)
-----------------------------	--

Durée de validité	Cette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence (ainsi que toutes ses éventuelles révisions). Sa date limite de validité est celle portée sur son procès-verbal de référence. Passé cette date, l'extension de classement ne sera valable que si elle est mentionnée sur une éventuelle reconduction du procès-verbal de référence délivrée par Efectis France. Cette extension de classement n'est pas cumulable avec d'autres extensions se rapportant à ces mêmes procès-verbaux, sauf mention explicite dans le texte de l'extension.
--------------------------	--

1. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS

Les cloisons vitrées et blocs-portes objets des procès-verbaux de référence peuvent être munis des vitrages suivants :

- des vitrages monolithiques Pyroguard T-EW30/6 (PYROGUARD UK LTD) d'épaisseur 6 mm ;
- des vitrages PYROGUARD T-EW30/6 VI (PYROGUARD FRANCE) d'épaisseur maximale 28 mm, composés de :
 - o un vitrage Pyroguard T-EW30/6 (PYROGUARD France) d'épaisseur 6 mm,
 - o une lame d'air d'épaisseur 6 à 14 mm avec intercalaire en acier,
 - o un vitrage tel que décrit en planche n° 1.

Le système de maintien des vitrages reste identique à celui décrit dans les procès-verbaux de référence, seulement l'épaisseur des cales passe à 9 mm, de telle sorte à avoir un jeu en fond de feuillure de 9 mm et ainsi assurer une prise en feuillure des vitrages de 11 mm.

2. JUSTIFICATION DES CONCLUSIONS

La mise en œuvre de vitrages Pyroguard T-EW30/6 VI (PYROGUARD UK LTD) au format paysage est autorisée sur la base de l'essai de référence CTICM n°01-V-330 réalisé selon la norme EN 1364-1 : 1999 et concernant une cloison vitrée à ossature métallique déformante similaire à celle objet du procès-verbal de référence munie de vitrages Pyroguard T-EW30/6 VI (PYROGUARD UK LTD) dont un de dimensions 1668 x 1122 mm (l x h), dont les performances de résistance au feu au regard des critères d'étanchéité au feu et de rayonnement thermique ont été respectivement satisfaites pendant 61 minutes et 35 minutes.

L'essai de référence 2000-CVB-R01531 réalisé selon la norme EN 1364-1 : 1999 et concernant un châssis vitré à ossature métallique déformante similaire à celle objet du procès-verbal de référence munie d'un vitrage Pyroguard T-EW30/6 VI (PYROGUARD UK LTD) de dimensions 1100 x 1900 mm (l x h), dont les performances de résistance au feu au regard des critères d'étanchéité au feu et de rayonnement thermique ont été respectivement satisfaites pendant 60 minutes et 57 minutes, a permis de montrer le bon comportement au feu de vitrage dans cette orientation. Le vitrage testé dans cette configuration n'ayant toutefois subi quasi aucune déformation, les dimensions de vitrages au format portrait sont limitées à celles testées au format paysage.

La mise en œuvre de vitrages Pyroguard T-EW30/6 (PYROGUARD UK LTD) est autorisée sur la base des essais précédemment cités et de l'essai de référence CTICM n° 00 - V - 008 réalisé selon l'arrêté du 03 août 1999 et concernant une cloison vitrée à ossature métallique déformante similaire à celle objet du procès-verbal de référence munie de vitrages Pyroguard T-EW30/6 (PYROGUARD UK LTD) dont un de dimensions 1500 x 1990 mm (l x h), dont les performances de résistance au feu au regard des critères d'étanchéité aux flammes et aux gaz chauds ont été satisfaites pendant 63 minutes. Les conditions d'échauffement définies dans l'arrêté du 03 août 1999 étant plus favorables que celles énoncées dans la norme EN 1364-1 : 1999, les dimensions de vitrages sont limitées à celles testées lors de l'essai de référence 2006-CVB-R01531.

La mise en œuvre de vitrages de forme est autorisée sur la base du premier essai cité, la cloison vitrée objet de cet essai étant munie de trois triangles et deux trapèzes, l'angle minimal testé dans ces formes étant de 27°.

3. CONDITIONS A RESPECTER

Dimensions hors tout* des vitrages Pyroguard T-EW30/6 (PYROGUARD UK LTD) :

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
Minimum	sans limite	sans limite
Maximum	1100	1900

Dimensions hors tout* des vitrages Pyroguard T-EW30/6 VI (PYROGUARD UK LTD) :

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)		Largeur (mm)	Hauteur (mm)
Minimum	sans limite	sans limite	ou	Minimum	sans limite
Maximum	1668	1122		Maximum	1122
					1668

* Dans tous les cas et pour tout type de bloc-porte, les dimensions hors tout maximales des vitrages sont limitées aux dimensions hors tout maximales des vantaux.

Les vitrages de forme autorisés dans la cloison vitrée uniquement sont exclusivement des triangles, des parallélogrammes ou des trapèzes dont les dimensions hors tout maximales autorisées doivent être inférieures aux dimensions maximales hors tout des vitrages rectangulaires.

- L'angle minimal autorisé est de 27°.
- La surface maximale autorisée d'un de ces vitrages est égale à 2,12 m².

Les vitrages Pyroguard T-EW30/6 (PYROGUARD UK LTD) sont obligatoirement installés avec le tampon de marquage placé côté feu.

Les vitrages Pyroguard T-EW30/6 VI (PYROGUARD UK LTD) sont obligatoirement installés feu côté opposé au vitrage Pyroguard T-EW30/6 (PYROGUARD UK LTD), le tampon de marquage de ce dernier étant obligatoirement placé côté feu.

Toutes les autres conditions énoncées dans les procès-verbaux de références devront être respectées.

4. CONCLUSIONS

Les performances des éléments objets des procès-verbaux de référence deviennent :

R	E	I	W		t	-	M	C	S	G	K
	E				60						
	E		W		30						

La présente extension est cumulaire avec les extensions :

- 14/1 sur le procès-verbal de référence n° 13 - A - 177,
- 14/1 Révision 1, 14/2 et EFR-14-002247 sur le procès-verbal de référence n° 13 - A - 178.

Ces conclusions ne portent que sur les performances de résistance au feu de l'élément objet de la présente extension. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage.

Maizières-lès-Metz, le 17 avril 2018



Olivia LUCIFORA
Chef de Projets



Renaud SCHILLINGER
Directeur Technique
Façades / Compartimentage

Planche n°1 : Composition des vitrages Pyroguard T-EW30/6 VI

Liste des compositions autorisées : Vitrages isolants		
Face	Intercalaire	Contreface
Pyroguard T-EW30/6	Intercalaire isolant Epaisseur à définir*	Float 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm
		► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur
		Trempe 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm
		► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur
		Vitrage feuilleté 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non)
		► Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial
		Vitrage feuilleté retardateur d'effraction (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté anti-effraction (trempé ou non)
		Miroir espion 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Vitrage décoratif 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Vitrage autonettoyant 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Vitrage réfléchissant 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie ou de couleur
		Vitrage à faible émissivité 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Vitrage de contrôle solaire 3, 4, 5, 6, 8, 10 ou 12 mm (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté à faible émissivité 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non)
		► Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 33.2, 33.4 ou 33.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 44.2, 44.4 ou 44.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 55.2, 55.4 ou 55.6 (trempé ou non)
		Vitrage feuilleté de contrôle solaire 66.2, 66.4 ou 66.6 (trempé ou non)
		► Utilisation possible de PVB clair, couleur ou spécial
		Pyroguard T-EW30/6
		► Ajout possible de dépolissage, de sérigraphie sur la face opposée à la couche

* L'épaisseur totale du vitrage n'excèdera pas 27 mm
--

Toutes dimensions en mm